

Cette semaine

dans Kamouraska,

L'Islet-Est et L'Islet-Sud

Investiture libérale

René-J. Bernier
dénonce les propos
du candidat
Roger Pelletier B-3

Lock-out chez Plourde Auto

On s'achemine vers
un règlement B-3

St-Jean Port-Joli

Deux points d'eau
suggérés pour des
forages d'essai B-4

Investiture péquiste de
Kamouraska-Témiscouata

Léonard Lévesque
est seul sur
les rangs B-5

La Semaine Jeune
Chambre est
soulignée à
St-Pamphile B-8



COLLATION DES DIPLOMES A L'I.T.A. DE LA POCATIERE. L'Institut de technologie agricole de La Pocatière procédait, samedi dernier, à sa traditionnelle remise de diplômes aux finissants de la promotion 1979-80. A cette occasion, on a décerné la Médaille du Gouverneur Général à l'étudiant qui s'est classé premier sur l'ensemble des trois années du cours. Cette année, l'heureux élu fut M. Réjean Lafrance, qui a reçu sa médaille des mains du régisseur de la Ferme expérimentale fédérale à La Pocatière, M. Eric Comeau (photo du haut). Pour sa part, M. Alphonse Gauthier, agronome bien connu, s'est vu remettre la Décoration Pilote pour sa contribution à l'enseignement de l'agriculture. C'est le directeur-général de l'enseignement au MAPAQ et premier récipiendaire de la Décoration, M. Ludger Dufour, qui lui a remis sa sculpture (photo du bas). Plus d'information en page 14 du cahier B.

(G.G. Peuple-Courrier)



Plusieurs griefs pesant contre lui

Le directeur-général du
Foyer St-Pamphile est lavé
de tout soupçon B-3

Blé contaminé

La Côte-du-Sud
serait
épargnée

(G.G.) Si une bonne partie du blé québécois destiné à la consommation humaine est actuellement aux prises avec une épidémie de fusariose, on n'a pas encore noté d'observation en ce sens sur la Côte-du-Sud.

C'est du moins ce que nous a révélé un chercheur d'Agriculture Canada à La Pocatière, M. Lucius Belzile, que nous avons rejoint lundi dernier.

Selon ce dernier, il se produit très peu de blé pour consommation humaine dans l'Est du Québec, et, s'il s'en produit, ce n'est que depuis peu. En outre, disait M. Belzile, il semble que cette épidémie se développe beaucoup plus dans l'Ouest de la province.

Cette épidémie de fusariose, décelée la semaine dernière par des experts d'Agriculture Canada est due à une sorte de champignon, le fusarium, qui se développe lorsque le blé est entreposé dans des conditions de forte humidité et qui produit des micro-toxines, nocives à l'homme.

Selon M. Belzile, le seul moyen d'éviter ce problème, c'est de bien faire sécher le blé avant de l'entreposer et de s'assurer qu'une fois ensilé, il demeurera au sec.

Bien qu'impropre à la consommation humaine, le blé contaminé par le fusarium peut cependant être utilisé pour nourrir le bétail, à la condition que ce blé soit mélangé à des grains sains et qu'il représente seulement un dixième de 1% du mélange.

Pour sa part, le responsable de la meunerie-sècherie de St-Philippe-de-Néri, M. Marc-André St-Pierre nous apprenait qu'à ses entrepôts, la Coopérative agricole de la Côte-du-Sud ne recevait que très peu de blé, soit environ 65 tonnes. Selon lui, on retrouve très peu de blé dans les moulées produites à St-Philippe, de sorte que le danger pour la Côte-du-Sud est quasi inexistant.



LA FIN D'UNE EPOQUE. C'est avec nostalgie que les adeptes de plein air qui se rendront au Centre Ixworth, de St-Onésime, regarderont désormais ce vieux pont couvert datant de 1909. En effet, le 14 septembre dernier, on procédait à la bénédiction du nouveau pont de béton qui le remplacera. Voir autre texte en page 13 du cahier B.

C'est une Invitation

AGE D'OR ST-JEAN PORT-JOLI. Le Club de l'Age d'Or reprend ces activités. Samedi le 27 septembre aura lieu à la salle du couvent de St-Jean notre première soirée avec le Trio Lord. Les dates sont les suivantes 25 octobre, 29 novembre, 27 décembre. Les dates de 1981 seront données plus tard. Bienvenue au Club voisin ainsi qu'à tous nos membres et leurs amis.

Le cercle des Fermières de St-Aubert vous invite à sa partie de cartes annuelle samedi le 27 septembre à 8 heures à la Salle du Couvent. Bienvenue à tous.

HOCKEY MINEUR DE LA POCATIERE. L'association du Hockey mineur de La Pocatière organise une grande soirée récréative avec prix en argent, dont les profits serviront au financement de ces activités. On vous attend donc en grand nombre, dimanche le 28 septembre 1980, à 20:00 h. à la Salle Chanoine Hudon, de La Pocatière.

Tournoi de 500, dimanche, le 28 septembre prochain, à l'Hôtel Domaine, de St-Roches-Aulnaies. Inscription à partir de 13:00 h. Trophées à gagner et prix de présence. Bienvenue à tous.

Le Cercle des Fermières de Rivière-Ouelle vous informe qu'une soirée récréative avec prix en argent aura lieu le dimanche 28 septembre prochain, à 20 heures, à la Salle du Tricentenaire. Bienvenue aux gens des paroisses environnantes.

CHEVALIER DE COLOMB DE ST-PAMPHILE. Dimanche le 5 octobre, à la Salle municipale de St-Pamphile, aura lieu le grand banquet traditionnel des Chevaliers de Colomb du conseil no 3075 de Pamphile suivi d'une soirée récréative. Les cartes sont en ventes jusqu'au 30 septembre chez leurs responsables dans chacune des paroisses. Bienvenue à tous.

Le Club de l'Age d'Or de St-Adalbert tiendra une soirée le 27 septembre à la

salle municipale. A l'occasion de cette rencontre sociale ou y fêtera les anniversaires du mois et il y aura tirage des billets vendus pour le système de ventilation. L'orchestre St-Hilaire fera les frais de la musique.

Il est à noter que dimanche le 28 septembre à 9 h. a.m. à la Polyvalente de St-Pamphile aura lieu une clinique d'arbitrage. Pour toutes les personnes qui désirent y participer, il est important d'apporter votre équipement. Pour plus de renseignements il suffit de rejoindre M. Gilles Berger au numéro de téléphone suivant 356-3403

La Chambre de Commerce de Ste-Perpétue, organise une SOIREE RECREATIVE, dimanche, le 5 octobre 1980, à 20 hres, à la Salle du Centenaire de Ste-Perpétue, avec de nombreux prix à partager. Prix de présences. Bienvenue à tous.

La Chambre de Commerce de Ste-Perpétue, vous invite à la soirée de la Présidente pour le début de ses activités 80-81, samedi, le 27 septembre 80, à cette occasion les membres et leur conjoint y seront admis gratuitement. Nul doute, que chacun et chacune se feront un point d'honneur d'assister à ce premier événement de la Chambre de Commerce de Ste-Perpétue. Admission à prix populaire pour les non-membres. Orchestre invité. Attraction spéciale.

L'association Forestière de la Rive-Sud Inc. annonce la tenue de son congrès annuel au sanctuaire de Parke à St-Alexandre, le 11 octobre 1980. Le thème de cette année "L'utilisation optimum des ressources forestières" nous paraît des plus actuel et des conférenciers de marque traiteront du sujet. Il s'agit de messieurs Jacques Carette de Forintek et Gilles Dubé co-gérant du Bureau de Recherche de l'Industrie de la Tourbe de l'Est de Québec. Invitation est faite à ceux que cela intéresse.



Les Cadets de l'air de La Pocatière auront un nouveau commandant

Encore cette année, l'Escadrille 761 La Pocatière vient de changer de commandant. M. Bernard Gorry, directeur de la Caisse d'établissement des Alléghany sera nommé officiellement commandant de l'Escadrille 761 dans quelques semaines, à la place de M. Raynald Royer qui, par son travail, ne peut plus faire partie de l'Escadrille 761 La Pocatière. Bonne chance et j'espère que M. Gorry

restera pour quelques années. **Seconde chance** Garçons et filles de La Pocatière et des environs, l'Escadrille 761 La Pocatière a besoin de toi. Tu es prêt à faire partie de ce mouvement? Viens faire un tour chaque mercredi soir, à 19 heures à l'Ecole St-Charles de La Pocatière. C'est gratuit pour tous ceux qui veulent en faire partie. Des autobus, même, ont été organisés pour le transport.

Le parcours est bien simple. Les autobus partiront de St-Pascal et de St-Jean Port-Joli et cela, gratuitement. Le costume sera fourni et les souliers aussi. Les Cadets de l'air, escadrille 761 La Pocatière n'ont qu'un seul but: apprendre, servir et progresser. Donc, c'est un rendez-vous chaque mercredi soir, à l'Ecole St-Charles, à 19 heures.

Bonne semaine,
Louis Théberge, publiciste
Esc. 761

Revue annuelle de l'Ambulance St-Jean

Dimanche le 7 septembre dernier avait lieu à St-Pamphile la Revue annuelle de l'Ambulance St-Jean, région 04. Etaient présents les divisions suivantes: Ste-Perpétue, surintendant, Jean-Paul Gaumont, St-Pamphile, surintendant Serge Dubé, Montmagny DC 202, surintendant Léandre Chabot.

Les invités d'honneur étaient le commissaire régional, André Therrien, le surintendant régional, Camille Lévesque, Mlle Cécile Têtu, officier de l'Etat-major régional, Mme Marie Pierrette Coulombe, infirmière régionale, M. Michel Bertrand, médecin divisionnaire de St-Pamphile ainsi que le maire de St-Pamphile, M. Clermont Gagnon.

A cette occasion, mentions

et certificats ont été remis. Il me fait plaisir de féliciter les récipiendaires et de mentionner leurs noms.

Montmagny DC 202

Médaille de 12 ans de services: Marc Blanchet
2e agraphe, 22 ans de services: Mme Rita Gagné
1ère agraphe, 17 ans de services: Michel Dubé
3e barre, en argent, pour 27 ans de services: Paul-Emile Nicole
4e barre, en or, pour 33 ans de services: Réal Proulx
20e examen en secourisme: Raymonde Couillard.

St-Pamphile

Barres de services après 3 ans: Jean-Paul Gamache, Rodrigue Robichaud, Langis Chouinard, Colombe Lebel,

Lyne Vaillancourt, Madeleine Robichaud, Lucie Chouinard, Claudette Legros, Dominique Pelletier.
1 acte de grâce du prioré, Mme Colombe Lebel et Lyne Vaillancourt.

Ste-Perpétue

Certificat d'officier de la garde ambulancière, infirmière divisionnaire, Lise Pelletier.

Cette cérémonie se termina par un cocktail, un délicieux buffet froid que nous nous devons de souligner et de remercier les organisateurs de St-Pamphile. L'atmosphère fut des plus chaleureuse. L'Ambulance St-Jean est présente.

Céline Tardif Mathurin
publiciste DC 202,
Montmagny.

Projet pastoral axé sur la famille

Le projet pastoral de notre diocèse cette année, veut promouvoir une réflexion centrée sur la famille avec un accent sur les RELATIONS PARENTS-

ENFANTS. Comme agents de pastorale, nous voulons favoriser des lieux de réflexion et de formation autour de cette importante

question de la communication dans la famille. Nous croyons que la famille est fondamentalement ce milieu de vie où chacun, parent, jeune, se sent à la

fois aimé, respecté, et interpellé par l'autre. Ne prétendons-nous pas que la famille à la capacité de permettre aux parents comme aux jeunes de se rencontrer et de découvrir, à travers ces relations de tous les jours, des appels à la croissance, et à la vie.

Une telle affirmation peut paraître idéaliste. Pourtant de récents sondages faits auprès de jeunes du

secondaire de notre milieu révèlent l'importance première de la famille comme lieu d'éducation de la foi et de transmission de valeur. Des sociologues viennent comprimer cette donnée en présentant les petits groupes, tels la famille, comme le lieu où peut se recréer lentement un tissu social chaleureux et ouvert aux valeurs spirituelles.

Ainsi, la relation parents-enfants, si on y croit et si on y met le temps, peut devenir un lieu unique de croissance et d'enrichissement mutuel.

C'est dans cette perspective que ce projet pastoral est proposé. Des gens se sont déjà mis au travail. Vous serez sollicité. Nous en reparlerons. Bonne semaine.

Georges, ptre.



DON DE LA CAISSE POP DE LA POCATIERE AU HOCKEY MINEUR. — La Caisse populaire de Ste-Anne-de-La Pocatière, représentée par Monsieur Bernard Turmel, Directeur général remettait récemment un chèque au montant de 3 000\$ à Monsieur Claude St-Pierre, Président de l'Association du Hockey Mineur La Pocatière Inc. pour la saison 1980-1981.

Photo Studio Boutet

UN GARS PAYANT

à consulter
pour la prospérité
de votre commerce

BUREAU 856-1514
RESIDENCE 856-4853

POUR LA REGION DE
LA POCATIERE
ST-JEAN PORT-JOLI
ST-PAMPHILE



PIERRE DUMAIS
Conseiller en publicité
Bureau du
Peuple-Courrier
800, 6e Avenue C.P. 1249
La Pocatière
GOR 120

LA PUBLICITE, C'EST PAYANT

Investiture libérale

René-J. Bernier dénonce les propos du candidat Roger Pelletier

(G.G.) L'un des aspirants à l'investiture libérale de Kamouraska-Témiscouata, M. René-J. Bernier vient de dénoncer les propos tenus la semaine dernière par un autre candidat à la convention, M. Roger Pelletier; propos que M. Bernier qualifie d'inacceptables et de nature à donner au Parti Libéral du Québec une réputation de parti de droite et foncièrement conservateur.

Ainsi, en ce qui concerne la femme au foyer, René-J. Bernier affirme que le candidat Pelletier devrait se rendre compte que la femme qui occupe un travail à l'extérieur du foyer le fait soit par nécessité, soit par souci d'exercer une profession, soit par besoin d'épanouissement personnel.

Aussi, selon M. Bernier, et contrairement à ce qu'affirmait Roger Pelletier la semaine dernière, il est faux de prétendre qu'une nation se fonde et se bâtit avec la femme au foyer. "La liberté de choix de la femme doit exister face au travail" a-t-il affirmé au moment de notre rencontre.

Quant au fait que le Parti Québécois "abîmerait le clergé", René-J. Bernier a fait remarquer à M. Pelletier que le sociologue Fernand Dumont était aussi un chrétien engagé face au P.Q. Il en est de même, selon lui, du Chanoine Jacques Grand'



M. René J. Bernier

Maison.

Pour ce qui est de la vocation agricole que le candidat Roger Pelletier voudrait conserver à la région de Kamouraska, tout en favorisant la participation des gens à son développement, René-J. Bernier s'est tout simplement demandé si M. Pelletier s'était impliqué

socialement et économiquement face au projet avorté des Aliments Maxi, qui se situait pourtant dans le secteur agro-alimentaire. "Comme vice-président de la Coopérative fédérée du Québec, a-t-il eu une préoccupation fondamentale?" devait-il lancer. "Peut-être que sa présence aurait été essen-

tielle aux moments cruciaux de l'implantation d'une telle usine" poursuivait-il.

Somme toute, affirme René J. Bernier, comme aspirant candidat libéral, "je ne puis accepter des propos aussi rétrogrades socialement" et qui, dit-il, ne sont pas la marque et la distinction du Parti Libéral du Québec.

Plusieurs griefs pesant contre lui Le directeur-général du Foyer St-Pamphile est lavé de tout soupçon

(A. Fl.) Le conseil exécutif du gouvernement du Québec sur la recommandation du Ministre des Affaires sociales, M. Denis Lazure, chargeait, par un arrêté en conseil le 10 octobre 79, l'avocat Tardif de lever une enquête sur l'administration et le fonctionnement du foyer de St-Pamphile. Cette enquête était devenue nécessaire à la suite de plaintes formulées par des gens de la région et qui avaient été portées à l'attention du Ministre par des documents écrits.

Les sujets de récrimination étaient nombreux et se rapportaient surtout à la possibilité que le directeur-général ainsi que des membres du conseil d'administration soient en situation de conflits d'intérêts, dû à du favoritisme exercé par le directeur-général à l'endroit de son épouse et de sa soeur; au fait que certains contrats d'approvisionnement et de service n'auraient pas respecté les exigences des appels d'offres prévues au règlement adopté en vertu de la loi, et surtout au fait qu'il aurait existé, au foyer de St-Pamphile, une situation susceptible de compromettre la santé et le bien-être des bénéficiaires, et au fait qu'il y aurait eu des abus de confiance commis par le directeur-général Raymond Coulombe concernant des fonds appartenant aux pensionnaires ainsi que des fonds publics confiés à son administration.

Tout récemment complété, le rapport révèle, qu'après que les préposés à l'enquête

eussent visité les lieux et rencontré tous les témoins dont il était question, qu'il n'existe pas au centre d'accueil de St-Pamphile de situation susceptible de compromettre la santé et le bien-être des bénéficiaires. Cependant, le rapport stipule qu'un membre du personnel, l'infirmière, n'est pas à sa place dans cet établissement malgré sa nature religieuse, zélée et compétente. Cette même personne ainsi qu'une ex-préposée aux malades alcooliques dont les cas furent fortement étudiés ne sont plus à l'emploi du foyer de St-Pamphile.

Abus de confiance ou malversation par le directeur-général

A ce chapitre, il est question d'abus de confiance commis par le directeur-général à l'endroit de sommes d'argent pouvant appartenir aux pensionnaires de l'établissement et des sommes d'argent confiées à son administration par le M.A.S. et faisant partie des fonds publics.

Après avoir examiné en profondeur les plaintes des usagers du centre il n'apparaît rien qui permette de soupçonner que le directeur-général ait pu de quelque façon que ce soit tenter de s'accaparer les biens des pensionnaires en tentant de se faire couvrir sur leur testament ou en intervenant pour les influencer. Aucun des cas cités et vérifiés ne peut permettre de déduire autre chose. Parmi le grand nombre de personnes interrogées, aucun témoin n'a dit que le directeur général ait,

à un moment donné, pris un sou qui ait pu appartenir à l'un ou l'autre.

Quant aux membres du personnel qui seraient aussi intervenus, l'enquêteur n'a trouvé qu'une seule chose: c'est que l'ex-proposé aux pensionnaires (mentionnée plus haut) aurait rendu service à une personne en l'aidant à prendre soin de ses affaires sans pour autant en bénéficier elle-même.

Pour ce qui est de l'abus de confiance à l'endroit des fonds publics, le rapport conclut qu'après avoir pris connaissance de plusieurs documents, même très anciens, il est apparu clairement que les soupçons n'étaient absolument pas fondés. Le système comptable de l'institution serait très serré; et toujours d'après le rapport, il est possible de suivre à la trace chaque sou qui est confié à l'administration à partir de son entrée dans les coffres jusqu'à sa sortie. De discussions avec les comptables de l'établissement il ressort, comme le disait le directeur-général, qu'il n'y a pas de petite caisse et les préposés à l'enquête ont pu en voir la preuve par le fait que de nombreux chèques sont rédigés pour des montants minimes. Donc, il ne peut pas y avoir de jeu au niveau de la petite caisse. De tout ceci, il ressort donc que le directeur-général ainsi que sa secrétaire, son épouse, ont été depuis l'ouverture du centre d'accueil d'une honnêteté irréprochable.

(Suite à la page B-13)

Lock-out chez Plourde Auto

On s'achemine vers un règlement

(G.G.) Tout laisse croire que le conflit qui perturbe les opérations du garage Plourde Automobile, de La Pocatière, depuis le 5 août dernier trouvera son dénouement ces jours-ci.

En effet, les deux parties en sont venues à une entente de principe à la table de négociations, la semaine dernière, en présence du conciliateur, M. Paul Desharnais. Le protocole de retour au travail a également fait l'objet d'une entente à l'issue des deux jours de conciliation.

Interrogé sur cette entente, le président du syndicat, M. Jean-Marc Soulard nous révélait que l'accord avait été accepté par les syndiqués dans une proportion d'environ 60%.

Cependant, le porte-parole syndical devait aussi préciser que quelques points mineurs demeuraient encore en litige lundi matin et que ces points devaient être

discutés en fin d'après-midi, alors qu'une rencontre entre les deux parties était prévue.

Si l'entente finale intervenait, le retour au travail des syndiqués devrait s'effectuer dès le lundi 29 septembre prochain. De son côté, le président de Plourde Auto, M. Bernard Bélanger prévoyait que la signature du nouveau contrat de travail aurait lieu au début de la présente semaine, possiblement lundi. Mais, au moment d'aller sous presse, il était encore trop tôt pour connaître les résultats de la rencontre.

Convention de trois ans

On sait que l'un des points majeurs de ce conflit portait sur la durée du contrat de travail. Finalement, après sept semaines de lock-out et de nombreuses heures de négociation, les syndiqués se sont rendus à la demande de la partie patronale en acceptant une convention de trois

ans.

Du côté salarial, les employés réclamaient des augmentations à taux fixes, de façon à réduire l'écart existant entre les employés des différents départements. A ce chapitre, l'entente intervenue prévoit des augmentations à taux fixes pour la première année et des hausses salariales au pourcentage pour les deux dernières années.

Quant à la durée des vacances, les syndiqués ont obtenu quatre semaines de vacances après 14 ans de service. Auparavant, les employés n'avaient droit à quatre semaines qu'après 20 ans de service.

Enfin, mentionnons que même si une entente de principe a été conclue la semaine dernière, les syndiqués n'ont pas levé leur ligne de piquetage pour autant, préférant attendre les résultats de la rencontre de lundi après-midi.

DE VOTRE MARCHAND
Jean-Guy Chenard Inc.
Matériaux de construction
Quincaillerie
Unimat
St-Roch des Aulnaies **354-7738**

NUMÉROS GAGNANTS PEU IMPORTE L'ORDRE

5	15	16	19	29	34
6 SUR 6	NOMBRE DE GAGNANTS 0	LOTS 180,019.00	N° COMPLÉMENTAIRE S'APPLIQUE SEULEMENT AU 5 SUR 6+		
5 SUR 6	124	1,306.60	7		
4 SUR 6	5276	85.30	VÉRIFIEZ TOTALES: \$1,875,202		
5 SUR 6+	6	18,002.00	LES BILLETS GAGNANTS DE 250\$ ET 50\$ DE LA MINI SONT ENCAISSABLES À TOUTE SUCCURSALE DE LA BANQUE NATIONALE.		

Mut TIRAGE: 125
19 SEPT. 1980

NUMÉRO	POSSIBILITÉ DE
NUMÉRO COMPLET 581242	GAGNANTS DE 50 000\$
5 CHIFFRES 81242	GAGNANTS DE 5 000\$
4 CHIFFRES 1242	GAGNANTS DE 250\$
3 CHIFFRES 242	GAGNANTS DE 50\$
2 CHIFFRES 42	GAGNANTS DE 5\$



Le Dr Roland Albert, s'entretenant avec une auditrice, à l'issue de sa conférence.

Les parents sont-ils une source de problèmes pour les enfants?

(G.G.) Avec le début de la nouvelle année scolaire reprennent aussi les activités des différents comités d'école et de parents. Cette année, à St-Jean Port-Joli, les responsables du comité des parents ont innové en invitant un pédiatre, le Dr Roland Albert, à prononcer une conférence ayant pour thème: "Les parents: principal problème des enfants".

Entre 150 et 200 personnes s'étaient rendues à l'École St-Jean, mardi soir dernier, pour assister à cette conférence pour le moins haute en couleurs. Auteur du volume "Aimer, comprendre, éduquer son enfant", le Dr Roland Albert est avantageusement connu par ses conférences à la télé et sa participation à diverses émissions de radio.

Selon le pédiatre, le principal obstacle à l'épanouissement de l'enfant, c'est l'ignorance des parents qui, jointe à la peur qu'entretiennent ceux-ci envers certaines choses (peur de la maladie, des échecs scolaires etc...) font que l'enfant perd toute confiance en lui-même.

De plus, le Dr Albert estime qu'en recherchant le confort, la stabilité et la sécurité, les parents recherchent tout le contraire de ce que les enfants apprécient, à savoir l'inconfort, l'instabilité et l'insécurité.

En outre, le pédiatre affirme qu'il ne faut pas

craindre de laisser l'enfant faire des efforts tout en récompensant l'initiative dont il peut faire preuve. Selon lui, le système scolaire actuel ne permet pas à l'enfant de faire les efforts nécessaires à son renforcement. "Ce n'est pas en plaçant un enfant en difficulté avec d'autres enfants en difficulté qu'on va lui permettre de se renforcer", a-t-il dit.

Quel doit être alors le rôle des parents? Le pédiatre estime que les parents se doivent d'être des guides pour leurs enfants de façon à favoriser leur autonomie et les amener à faire des choix par eux-mêmes. C'est ainsi qu'ils apprendront ce que sont le partage et l'amour.

Tout au long de cette conférence, qui aura duré près de deux heures et demie, le Dr Albert s'est employé à convaincre son auditoire de la véracité de ses dires à l'aide d'exemples puisés dans la vie de tous les jours.

Pour sa part, l'un des organisateurs de cette rencontre, M. André Thibault, s'est dit ravi que tant de parents soient venus entendre les propos du conférencier. De plus, il espère qu'à l'avenir, beaucoup plus de parents sentiront le besoin d'assister aux réunions des comités de parents afin de mieux surveiller l'évolution de leurs enfants au cours de l'année scolaire.

St-Jean Port-Joli Deux points d'eau pour des forages d'essai

(M.C.) La Compagnie Internationale des Consultants en Hydrogéologie de Montréal déposait jeudi dernier devant le conseil municipal de St-Jean Port-Joli réuni en séance spéciale un rapport préliminaire sur les possibilités de forage dans la municipalité.

On se rappellera que, pour essayer d'éliminer les problèmes d'alimentation en eau potable qu'elle connaît depuis deux ans surtout, la municipalité avait demandé à cette compagnie d'examiner les possibilités de creuser des puits sur son territoire afin d'alimenter son réservoir de 500 000 gallons.

Comme nous le confiait M. Fernand Heppell, le secrétaire de la municipalité, le rapport indique deux points où il y aurait des probabilités de trouver de l'eau. Le premier est situé au sud-est de la route 204, à proximité du garage Jacques Morneau Automobiles.

A cet endroit, il y aurait possibilité de recharge artificielle par la rivière Port-Joli à l'aide d'un puits filtrant. La Compagnie avait d'ailleurs déjà localisé un point d'eau dans ce secteur en 66.

Mais le point qui présenterait le débit le plus intéressant se situerait au sud du puits actuel, sur la route Coronet.

Les représentants de la Compagnie Internationale des Consultants en Hydrogéologie vont donc finaliser les coûts d'un tel projet afin de rencontrer cette semaine, en présence de M. Heppell, les gens du Ministère de

l'Environnement et de la Direction Générale de l'Urbanisme des Affaires Municipales.

Rappelons que, dans le cadre du Programme d'Aide à l'implantation de Réseaux

d'Aqueduc (P.A.I.R.A.), ces travaux de forage peuvent être subventionnés à 75% en cas d'échec, et à 50% si on obtenait des résultats positifs.

Et si ces deux secteurs ne

donnent pas des résultats valables, la municipalité devra se tourner vers la solution de rechange, soit le captage de l'eau dans la décharge du Lac Trois-Saumons.

Achat d'un camion par la municipalité de St-Jean Port-Joli

(M.C.) La municipalité de St-Jean Port-Joli fera sous peu l'acquisition d'un camion dont la principale utilisation sera de porter la boîte à sel pendant la saison hivernale.

Trois concessionnaires de la région avaient présenté des soumissions qui furent ouvertes à la séance spéciale du conseil, jeudi soir dernier.

Les édiles municipaux ont retenu la soumission conforme la plus basse, présentée par le garage Dionne & Frères qui demande 13 224\$, taxe incluse, pour un camion

F-600.

Chabot Auto, de Montmagny, a également offert un camion F-600 pour 10 696\$ mais l'offre fut déclinée parce que le véhicule ne correspondait pas aux normes exigées par le conseil. Ce même concessionnaire a aussi présenté un F-700 à 13 668\$.

L'autre soumission originait du garage Guy Thibault Pontiac Buick de St-Jean Port-Joli, qui exigeait 13 446\$, taxe incluse, pour un camion GM.

Tennis

A cette même réunion spéciale, on ouvrait les missions concernant les travaux à effectuer sur les trois futurs courts de tennis, du côté ouest du Collège Fleury.

Le seul entrepreneur à soumissionner fut B.M.L. de Montmagny à 13 125\$. Les travaux, soit la mise au niveau, la pose du gravier concassé, le compactage et l'asphaltage, débuteraient le plus tôt possible cet automne.

Connaissez-vous le confort du chauffage électrique?

Sécurité, propreté, sans bruit et en plus, une économie inégalée!

Consultez "Gagnon Electrique Enr."

Spécialiste en chauffage électrique à St-Roch des Aulnaies

-Modification de fournaies à air chaud, eau chaude, chauffage par convecteurs

-Transformation de chauffage à l'huile pour l'électricité

-Installation nouvelle ou réparation -Vente et service d'appareils électriques

Gagnon Electrique Enr.

Denis Gagnon, prop.
St-Roch des Aulnaies 354-2987

Salle à manger:

Nouveau menu

Prix très abordable

Bar: Buffet froid

17 septembre
Guy Cardinal
pianiste chanteur

La grande mode de ce temps-ci, c'est "Chez François Pollet, le mercredi à 19.30 hres. En collaboration avec le Salon "Elle et Lui" et différents magasins "Chez François Pollet" présente des défilés tous les mercredis à la salle à manger.

Si vous appréciez la grande mode et la haute poésie
Réservation: 856-2206

Claude Mailloux, animateur

En vedette le 24 septembre: La Jolie Québécoise



Tel 856-2206
Chez François Pollet
GALERIES LA POCATIERE

A notre Bar-Salon

Alexandre Zelkine
24-25-26-27-28 septembre

DIONNE ET FRÈRE INC.

FORD-MERCURY

32, Fortin, coin Verreault

ST-JEAN PORT-JOLI

Nouvelle installation pour un meilleur service

Rolland Pelletier, prop.
598-3305

Gaëtan Villeneuve, conseiller
598-9216

Investiture péquiste de Kamouraska-Témiscouata **Léonard Lévesque est seul sur les rangs**

(G.G.) L'actuel député de Kamouraska-Témiscouata à l'Assemblée Nationale, M. Léonard Lévesque n'aura aucune opposition à la convention péquiste de cette circonscription électorale, qui se tiendra le jeudi 2 octobre prochain, à 20 heures, à l'École Hudon-Ferland, de St-Alexandre.

C'est ce que nous avons

appris jeudi dernier, au cours d'une brève conversation téléphonique que nous avons eue avec l'agent officiel du Parti Québécois de Kamouraska-Témiscouata, Mme Nicole L. Rioux.

Les personnes intéressées à poser leur candidature avaient jusqu'au mercredi 17 septembre, 17 heures pour le faire, en faisant parvenir à

l'agent officiel du parti un avis écrit signé par dix membres en règle et contre-signé par le candidat. Jeudi dernier, seul le député Lévesque s'était conformé à ces conditions.

Ce qui n'empêchera toutefois pas la convention d'avoir lieu comme prévu, précisait Mme Rioux.

Kamouraska-Témiscouata

La convention libérale est reportée à une date indéterminée

(G.G.) Face à un membership qui s'accroît de jours en jours et de façon à permettre à tous les membres de voter lors de la convention, les dirigeants du Parti libéral de Kamouraska-Témiscouata viennent de décider de reporter à une date indéterminée le congrès d'investiture initialement prévu pour le 5 octobre prochain.

C'est ce que nous affirmait la semaine dernière le nouveau président du Parti Libéral de Kamouraska-Témiscouata, M. Jean Dallaire.

Ainsi, selon M. Dallaire, le nombre de membres du

parti serait passé de 1 000 à 2 200 entre le 25 août et le 5 septembre. De plus, le recrutement se poursuit puisque plusieurs personnes auraient manifesté le désir de se joindre au parti. Or, comme il faut être membre du parti depuis au moins 30 jours pour pouvoir voter à une convention, on a tout simplement décidé de reporter cette dernière, avec l'accord de tous les candidats en lice.

A ce chapitre, il faut souligner que cinq personnes auraient déjà déposé leur bulletin de présentation. Il s'agit de MM. Roger Pelle-

tier et René-J. Bernier, de La Pocatière, Paul Pelletier, de St-Pacôme, Lomer Pelletier, de Rivière-Bleue et Alonzo Lemay, de Les Etroits.

Quant à la date possible de la convention, M. Dallaire dit n'en avoir aucune idée. Tout dépendra de l'évolution du membership et de la date du scrutin général. Si les élections ont lieu cet automne, on s'organisera en conséquence, a-t-il affirmé. Par contre, si le scrutin n'a lieu qu'au printemps, il est possible que la convention soit reportée plus tard.

Pas de signalisation d'urgence dans les H.L.M. de La Pocatière

(G.G.) Malgré les fortes pressions exercées par le Comité des projets pour personnes âgées, tant auprès du conseil municipal que de la Société d'habitation du Québec, il n'y aura pas de système de signalisation d'urgence dans les H.L.M. actuellement en construction à La Pocatière.

C'est du moins ce que nous apprend un communiqué récemment par le Comité des projets pour personnes âgées de La Pocatière. Cette décision nous avait d'ailleurs déjà été confirmée par le maire de Ville La Pocatière, M. Louis-Joseph Gosselin, peu après que M. Jean-Marie Couture, président de la S.H.Q., se soit rendu à La Pocatière rencontrer les deux groupes.

Dans son communiqué, le comité déplore le fait que, "malgré leurs belles promesses de s'occuper particulièrement des personnes âgées, nos gouvernants refusent leurs demandes sous prétexte qu'un tel système serait trop onéreux et créerait une fausse sécurité".

Or, selon le comité des projets pour personnes âgées, ce système serait recommandé par la Société canadienne d'hypothèque et de logement. C'est d'ailleurs ce fait qui, au départ, avait orienté l'action entreprise par le comité. Par la suite, des témoignages recueillis auprès de résidents de quelques autres H.L.M. de la province ont motivé davantage le comité à poursuivre sa revendication.

De plus, soutient le comité, les nouvelles politiques préconisées par le Gouver-

nement du Québec, voulant que les personnes âgées demeurent le plus longtemps possible dans leur logement, fut une nouvelle source de motivation pour le comité, qui intensifia ses pressions. Mais ce fut en vain.

Entreprise le printemps dernier, la construction des 52 unités de logement à prix modique pour personnes âgées suit donc son cours normal. C'est la firme Paul Martin Inc., de La Pocatière, qui en est le maître d'œuvre.

PAVILLON

PONTIAC BUICK LEE

LA POCATIERE 858-2946

L'ENDROIT DU BON SERVICE

Route de l'Anse

LE CLIENT QUI ACHETE NOS PRODUITS
SERA PLUS SATISFAIT
QUE TOUT AUTRE

Du 25 au 27 septembre

aux Galeries La Pocatière

LE SALON DU GOURMET ET DE L'ALIMENTATION

Avec

- Ministère de l'Agriculture, Service d'inspection des aliments
- La Compagnie Rolmex (dégustation)
- Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation avec Mme Céline Martin
- La Compagnie I.P.L. plastiques
- P.M.I. Inc.
- Les Aliments Deslisle (dégustation fromage)
- Boutique La Solution
- 4 techniciennes en alimentation seront sur place
Paulette St-Pierre
Denise Hunter
Gisèle Julien
Nicole Lemay
- Kino-Québec

A ne pas manquer

LE SALON DU GOURMET ET DE L'ALIMENTATION

 **Les Galeries
La Pocatière**

On y revient souvent...

Le 12 novembre prochain, l'ouverture
de notre magasin Zellers

Le nouveau Centre d'emploi du Canada ouvrira le 29 septembre à La Pocatière

(G.G.) Poursuivant sa politique de fusionnement de ses différents bureaux, la Commission de l'Emploi et de l'Immigration du Canada ouvrira un nouveau Centre d'emploi à La Pocatière, le lundi 29 septembre prochain.

La création de ce nouveau Centre permettra donc d'offrir sous un même toit les services dispensés auparavant par le Centre de main-d'oeuvre et par le

Bureau d'assurance-chômage.

Dans un communiqué qui nous a été remis la semaine dernière, on précise que la fusion des Centres de main-d'oeuvre et des Bureaux d'assurance-chômage s'inscrit dans une perspective d'amélioration des services offerts à la population.

Le nouveau Centre d'emploi du Canada, de La Pocatière, vient donc

rejoindre les nouveaux autres déjà existants au Québec, où les gens peuvent obtenir de l'aide pour trouver un emploi, présenter une demande d'assurance-chômage ou pour bénéficier des services de recrutement de travailleurs.

On sait qu'auparavant, La Pocatière ne disposait que d'un Centre de main-d'oeuvre; les demandes de prestations d'assurance-chômage devant être

acheminées au Bureau d'assurance-chômage de Rivière-du-Loup.

Cependant, le fusionnement de ces deux bureaux a entraîné la relocalisation du Centre. Celui-ci est maintenant situé au 201, 9ième Avenue, dans l'édifice qui,

jadis, abritait les Produits N.A. Sirois. Le territoire desservi par ce nouveau centre comprend les localités de Kamouraska, La Pocatière, Mont-Carmel, Rivière-Ouelle, St-Bruno, St-Denis, St-Gabriel, St-Germain, Ste-Hélène, St-Onésime, St-Pacôme, St-

Pascal et St-Philippe-de-Néri.

Pour rejoindre le Centre d'emploi du Canada à La Pocatière, il suffit de composer le numéro 856-2041, pour les services d'emploi et 856-4384, pour les services d'assurance-chômage.

Déficit de 16 399\$ au Centre d'accueil de Ste-Perpétue

(A. Fl.) Pour l'année se terminant le 31 mars 1980, le Centre d'accueil de Ste-Perpétue a enregistré un déficit de 16 399\$. Sur un budget global de 403 602\$ le centre a reçu du gouvernement une contribution de 288 267\$, des usagers 110 675\$ tandis que les revenus du caféteria sont de 4 060\$.

C'est à la séance publique d'information de lundi dernier que le directeur général M. Donat Pelletier faisait lecture de ces états financiers après un bref exposé sur la loi 65 et ses règlements, les services de santé

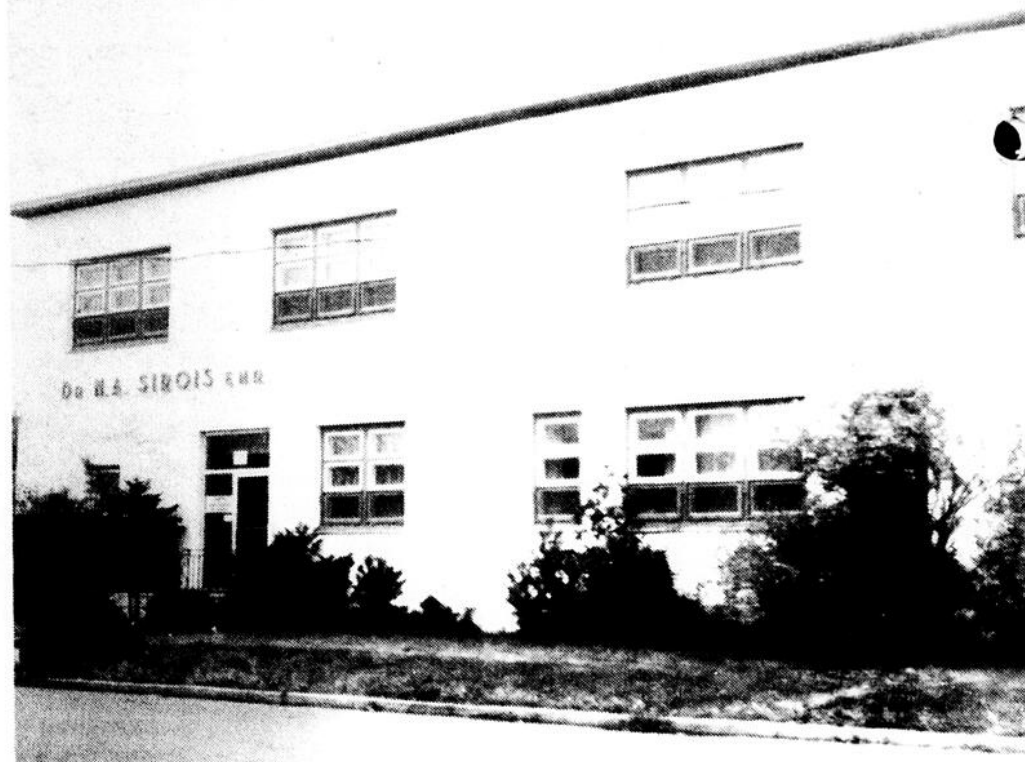
et sociaux.

Les pensionnaires du Centre d'accueil Ste-Perpétue et la population semblent intéressés par l'administration de cet établissement si l'on se fie à l'assistance qui était de 85 personnes et parmi ce nombre on remarquait plusieurs personnes âgées.

En plus du directeur général tous ceux qui prirent la parole; le maire, l'aumônier l'abbé Jean-Marie Deroyn nouvellement arrivé à Ste-Perpétue et l'abbé Raymond Bergeron curé de Tourville, n'ont su taire leur admira-

tion et leur étonnement devant le bénévolat qu'on retrouve à ce centre d'hébergement pour personnes âgées. Toute une gamme d'activités sociales ont été réalisées au cours de l'année 79-80 par le comité de loisirs dont trois membres du personnel: Lisette Chouinard, Monique Avoine et Lise Pelletier en sont les principaux responsables.

Le directeur-général a de plus souligné le merveilleux esprit d'équipe qui y règne et qui par le fait même aide la personne âgée à bien vivre son âge.



C'est dans cet édifice que sera logé, à compter du 29 septembre prochain, le nouveau Centre d'emploi du Canada, à La Pocatière.

Présentation de nos modèles

1981

Judi le 25 septembre 1980

• Prix de présence • Goûter sera servi

PAVILLON

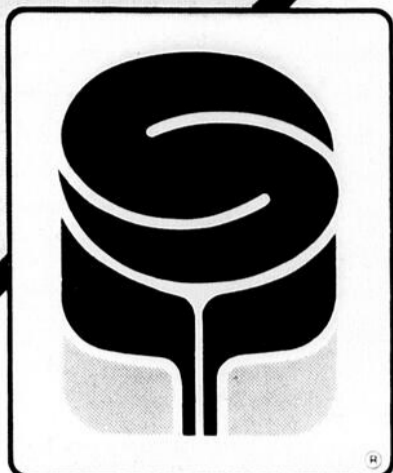
PONTIAC BUICK LEE

LA POCATIERE 858-2946

L'ENDROIT DU BON SERVICE

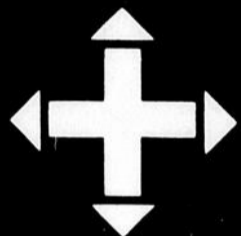
Route de l'Anse





SERVI

PLUS



L'AUTOMNE

festival des bas prix

viandes	
FESSE DE JAMBON Partie de la croupe lb.	STEAK DE JAMBON Partie du centre 1.69 lb.
	SALADE DE CHOUX COORSH 500 gr. .87 ch.
QUART DE FESSE 1.29	BOEUF FUMÉ (Smoked meat) COORSH 4/57 g. 2.25 ch.
	PEPPERONI COORSH C.O.V. (2 mcx) 1.85 ch.
1.49 lb.	

produits surgelés
SHORTCAKE Fraises et framboises McCain 25 on.
2.07 ch.

PLUS
BOISSONS GAZEUSES COCA COLA Btle 750 ml. l'unité (+) dépôt
6/ 2.19 ou .39

fruits et légumes	
POMMES LOBO Prod. Québec Sac 3 lb. .89	CAROTTES Culture du Québec Can. No 1 Cello 5 lb. .59 ch.
CITRON De Californie Gr. 140 .23	NAVET Culture du Québec GRAD .09

PLUS
POULET CORDON BLEU farre 200 g. 1.29

Spéciaux en vigueur les 24-25-26-27 septembre 1980

PLUS
CAFÉ INSTANTANÉ MAXWELL HOUSE Bocal 10 on. 5.79

CAFÉ MOULU MAXWELL HOUSE Sac 1 lb. 3.29	MÉLANGE À GÂTEAUX Blanc ou chocolat GRAD Btle 19 on. .96
BISCOTTES CRISSOL Btle 250 g. 1.15	POIVRE NOIR SCHWARTZ Btle 113 g. 1.99
MARGARINE MOLLE LACTANTIA Cont. 2 lb. 1.71	SACS À DÉCHETS Extérieur GRAD Pqt 10's .99
JUS DE PRUNEAUX WELCH Btle 40 on. 1.79	NETTOYEUR Pour tuyauterie PLOMBEX Cont. 455 ml. 3.09
BREUVAGE ROUEMONT (5 variétés) Btle 10 on. .27	SAUCE HOT CHICKEN HABITANT Btle 14 on. .35
POIS VERTS Gr. assl. choix AYLMER Btle 19 on. .47	MOPPES 225 g. 54" IMPERIAL Unité 2.39
SARDINES RICHELIEU Btle 3.5 on. .39	DÉTERSIF BLEU GRAD Sac 2 kg. 2.22
VINAIGRE BLANC SCHWARTZ Cont. 128 on. 1.29	PERMANENTE MAISON (3 types de cheveux) TONI Unité 3.29
SOUPE POULET ET NOUILLES LOWNEY Env. 60 g. .21	SERVETTES FÉMININES Sans couleur CONFIDETS Btle 12's 1.25

PLUS
PAPIER DE TOILETTE COTTONELLE (5 couleurs) 4 rlx 1.19

PRIX INSTANTANÉS
JUSQU'À
\$120,000
EN PRIX

VOYEZ NOTRE ÉTALAGE POUR PLUS DE DÉTAILS

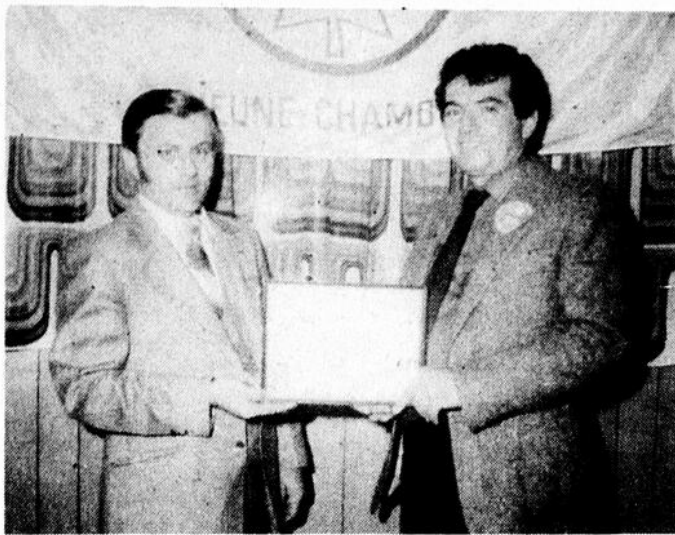
Sunlight HEAVY DUTY CLEANING POWER SUPERSTRENGTH 3.49 Btle 6 litres	Sunlight 1.33 Cont. 32 on.	Sunlight 2.25 Btle 1.4 kg.
---	---	---

NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS ET DE CORRIGER LES PRIX INCORRECTS
RESULTANT D'UNE ERREUR D'IMPRESSION

X Coupe de viande disponible dans ces marchés

SPÉCIAUX DISPONIBLES CHEZ CES MARCHANDS SEULEMENT

Tourville Jasmin Lord	Armagh Paul-Eugène Langlois	Montmagny Alimentation St-Thomas	Cap St-Ignace Mme Léon Richard	Ste-Lucie Serge Gonthier Enr.
St-Camille Marius Dallaire X	St-Philémon André Roy	La Pocatière Station Charles Kidd	St-Damien Antonio Labrecque X	St-Eugène Mme Geneviève Gamache
Buckland René Leblond	St-Henri Épicerie J.A. Beaudet	Ste-Félicité Alimentation Bernier X	St-Gervais Yves Boucher X	St-Pamphile Épicerie Thériault



Une mention honorable a été remise à l'invité Léandre Boutin (à droite) par le président de la Jeune Chambre St-Pamphile M. Bertrand Vaillancourt. [A. Fl. Peuple-Courrier]



Deux gagnantes du concours "Maisons fleuries" posent en compagnie du président du comité de l'environnement M. Iréné Pelletier. A droite il s'agit de Mme Camille Bernier gagnante du deuxième prix et Mme Claude Ouellet à gauche gagnante du troisième. Mme Maxime Bernier était absente au moment de la photo.

La Semaine Jeune Chambre est soulignée à St-Pamphile

(A. Fl.) Toujours très active, la Jeune Chambre de St-Pamphile clôturait la semaine J.C. par un souper communautaire samedi soir dernier au Club l'Escale.

Et, pour parler Jeune Chambre, on avait invité un homme qui s'y connaît pour avoir trempé dans le mouvement pendant plusieurs années au plan local et régional; il s'agit de Léandre Boutin de Montmagny. Président régional au départ de la J.C. de St-Pamphile, il y a six ans, M. Boutin dit revenir avec plaisir à St-Pamphile. Il a fait allusion aux grands hommes qui ont préparé leur leadership au sein de la J.C. tout en signalant le maire St-Pamphile M. Clermont Gagnon, qui est encore membre J.C.

Intitulée "Les enfants de la troisième vague", la conférence de l'invité se voulait une réflexion sur les tendances des dernières décennies et celles des années à venir qui selon le conférencier serait un vague de pouvoir. La J.C. aura-t-elle un rôle à jouer pour justement faire

face à cette troisième vague?

A tour de rôle l'aumônier Luc Deschênes, le maire et le président M. Bertrand Vaillancourt s'entendent pour dire que la J.C. a fait ses traces à St-Pamphile par ses réalisations. Désormais, de préciser le président, elle axera ses efforts sur la

formation de ses membres à la vie municipale.

Dans un autre ordre d'idées, le comité de l'environnement a organisé au cours de l'été le concours "Maisons fleuries" auquel ont participé une trentaine de propriétaires. Samedi soir l'organisation a profité

de cette rencontre pour dévoiler le nom des gagnants et leur remettre un prix. Mme Maxime Bernier s'est méritée le premier prix d'une valeur de 100\$, Mme Camille Bernier le deuxième d'une valeur de 50\$ et Mme Claude Ouellet le troisième d'une valeur de 25\$.

La Commission scolaire L'Islet-Sud aura sa ludothèque

Voici le troisième communiqué à paraître sous ce titre. Pour résumer, disons qu'une ludothèque est un endroit où on peut emprunter des jouets, comme on emprunte des livres à la bibliothèque. C'est un service gratuit offert aux enfants de 3-4-5 ans.

Q. La ludothèque fait-elle partie du projet Passe-Partout?

Quoiqu'elle s'adresse aux enfants d'âge préscolaire, elle ne fait pas partie intégrante de Passe-Par-

tout. Les enfants qui participent à Passe-Partout sont également visés par ce service.

Q. A quelle date ouvrira la ludothèque?

Il n'y a aucune date fixée à l'heure actuelle. Il faut commencer par aménager le local, effectuer l'achat des jouets, les classer, les préparer pour le prêt, etc.

Q. Où sera située la ludothèque?

À l'école élémentaire St-Pamphile où on a pu nous fournir la possibilité de faire des dépôts dans chaque localité ou d'ouvrir la ludothèque à des heures convenables. Notre désir est que tous les enfants de L'Islet-Sud bénéficient de ce service.

Q. N'y a-t-il pas danger de propager des maladies infantiles par les jouets?

Un nettoyage des jouets est prévu à leur retour à la ludothèque, et un autre des critères d'achat est la facilité de nettoyage. On emprunte des livres aux bibliothèques

sans les stériliser avant de les lire. Les enfants fréquentant les maternelles utilisent les mêmes jeux sans qu'on les nettoie tous les jours.

Q. As-tu besoin d'aide pour l'organisation de la ludothèque?

Si. J'invite les parents qui ont du temps à donner, les grands-parents qui aiment gâter les enfants et toute autre personne qui a le cœur jeune, à venir s'amuser en décorant le local, en fabriquant des marionnettes ou des costumes (déguisements), en confectionnant des sacs pour transporter les jouets, etc. etc. Le numéro de téléphone: 356-5261 ou 356-5155 en avant-midi surtout.

Q. Vous avez encore des questions?

Nous essaierons d'y répondre lors d'une réunion que nous tiendrons pour l'ouverture officielle de la ludothèque.

Juliette D. Gagnon
Animatrice
Passe-Partout

Souscription de la Croix-Rouge dans L'Islet-Sud

La grande campagne de souscription annuelle pour la Société Canadienne de la Croix-Rouge section L'Islet-Sud débutera dimanche le 5 octobre prochain dans les sept paroisses du territoire concerné, soit St-Pamphile, Ste-Perpétue, Tourville, Ste-Félicité, St-Marcel, St-Adalbert et St-Omer.

Déjà un travail important a été réalisé par la nomination du personnel responsable dans chacune des paroisses et les sollicitateurs bénévoles se préparent généreusement pour le jour J, si on peut l'appeler ainsi.

Le président de la campagne pour 1980 dans la section L'Islet-Sud est M. Jean-Guy Bélanger et le vice-président M. Louis St-Pierre. Le directeur-adjoint pour la région de Québec, M. Léo Lafleur venait rencontrer les dirigeants de la

section récemment; il s'est déclaré très satisfait du travail accompli par le passé et il se dit confiant du succès attendu pour la campagne d'octobre 1980.

À cette occasion, M. Lafleur a remis des décorations à six personnes méritantes pour le travail assidu qu'elles ont accompli depuis plus de 5 ans et aussi pour plus de 10 ans de loyaux services. L'objectif de 1980 est légèrement augmenté dû aux grands besoins et aux demandes de secours, toujours croissantes qui sont adressés à la Société Internationale. Donnons généreusement lors de cette campagne, car les besoins sont nombreux et souvent urgents. La Croix-Rouge est partout et à toute heure.

Edmond Castonguay,
Publiciste

Une deuxième saison de concert des Jeunesses Musicales à St-Pamphile

Tous les membres du comité J.M.C. L'Islet-Sud sont heureux de vous présenter la nouvelle saison des concerts Jeunesses Musicales.

1er concert: Mardi le 28 octobre

Répercussion: quatre musiciens jouent des instruments de percussion.

2e concert: Mardi 25 novembre.

Stéphane Lemelin: pianiste

3e concert: Mardi 10 février

Angle Dubeau, violoniste

4e concert: Mardi 7 avril.

L'histoire du soldat: spectacle complet car il réunit la plupart des éléments des arts de la scène: théâtre, danse, musique, projection, costumes...

La carte de membre des J.M.C. est maintenant disponible au prix de 10,00\$ pour adultes et 8,00\$ pour étudiants. Comme nous devons défrayer le coût des quatre concerts avant novembre, nous vous invitons à acheter votre carte pour la saison c'est-à-dire, pour les quatre concerts.

Voici la liste des membres du Comité avec lesquels

vous pouvez communiquer pour obtenir votre carte de membre.

Tourville: Mme Véronique Francoeur 359-2525

St-Marcel: Mme Gaby Lord 359-2362

Mme Jeannette Pelletier 356-2723

Mme Lise Bélanger Ste-Félicité: 359-3098

Mme Ginette Bernier 359-3098

St-Adalbert: Mme Doris Gill 356-5281

Mme Marianne Castonguay 356-5176

St-Omer: Sr Olivette Bolduc 356-3112

Mme Claire Caron 356-3682

St-Pamphile: Mme Claudette Legros 356-5117

Mme Raymonde Ouellet 356-5212 Secrétaire-trés.

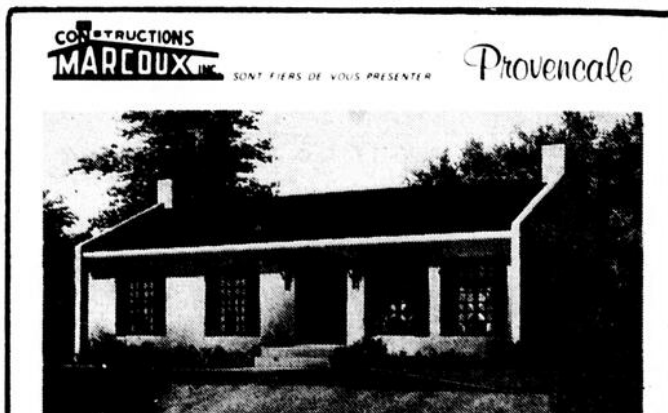
Mme Pauline F. Vaillancourt 356-3068 Publiciste

Mme Jeanne St-Pierre 356-3118

M. Claudius Lavoie 356-3822

Le Comité J.M.C. L'Islet-Sud

Fernande Thiboutot, Présidente 356-5150



CLERMONT BERTHIAUME

Entrepreneur en construction et distributeur des Constructions Marcoux Inc.

Nous avons un modèle en exposition que vous pouvez visiter en tout temps.

Rue Aqueduc Ste-Perpétue 359-2241
UNE MAISON C. L. R. MARCOUX EST UN PLACEMENT SÛR



- Examen de la vue
- Verres de contact
- Choix de montures

Dr Lucie Charette, c.d.

CLINIQUE MÉDICALE ST-PAMPHILE
9 Rue Principale (Bureau des médecins)

Pour rendez-vous 356-3357

Profitez de la douce chaleur d'un poêle à bois LAKEWOOD



Le Cottager de LAKEWOOD



L'ÉLAN

Il comprend de nombreuses caractéristiques, dont:

- une porte de chargement à double paroi
- un revêtement en briques réfractaires
- des soudures profondes MIG qui garantissent une construction hermétique

Les pannes d'électricité sont inévitables durant l'hiver. Pourquoi ne pas vous offrir la fiabilité d'un poêle à bois? Le Cottager de Lakewood est un petit poêle qui peut chauffer votre maison durant ces pannes de courant si fréquentes. Vous pouvez cuisiner sur la partie supérieure du poêle et ainsi, toujours servir des repas chauds. C'est si facile! Le Cottager de Lakewood: une demi-corde de bois et la sécurité...

Vous pouvez choisir parmi nos 6 modèles. Pour un chauffage économique, joignez-vous à la grande famille des poêles à bois LAKEWOOD.

LE REFUGE DU MEUBLE SECOND

Magasin de neuf et usagé

St-Pamphile 356-2301

Léo Gagnon 359-2061

Évitez la hausse, commandez dès maintenant. Livraison à votre goût.

C'est officiel

Jeudi le 25 septembre 1980
à 20 heures

L'arrivée des Pontiac Buick et G.M.C. 1981

Notre équipe sera sur place pour vous faire découvrir
ces nouveaux modèles

En
1981

ESSENSATIONNEL!

L'Economie de carburant, l'idée maîtresse de G.M.

•Musique à l'orgue •Prix de présence



Guy Thibault,
Pontiac-Buick inc

Route 204, Saint-Jean Port-Joli

598-3366

ÉPICIERS UNIS

CASINO

La Chanson d'ici
 Procurez-vous un microsillon des plus belles «CHANSONS D'ICI» de vos auteurs compositeurs et interprètes préférés.
\$6.49 chaque album simple

A PARTIR DE
 Courrez la chance de gagner cinq microsillons de «LA CHANSON D'ICI» offerts par votre station locale.
 À chaque jour de la semaine, votre station de radio vous fera entendre un des dix interprètes de «La Chanson d'ici».
 Découpez le coupon de participation et conservez-le.
 Notez le nom de l'interprète du concours «La Chanson d'ici» à chaque jour de la semaine, inscrivez-y vos noms, adresse et numéro de téléphone.

Fabienne Thibeault (conversation)
 Chantal Pary
 Détente Subliminale
 Robert Paquet
 Patrick Norman

Postez-le à votre station de radio.

CHGB 1310
 508, 41ème Avenue
 La Pocatière

Nom de l'interprète

Lundi
 Mardi
 Mercredi
 Jeudi
 Vendredi
 Nom
 Adresse
 Tél.

EAU DE JAVEL

Chanteclerc
 cont. 128 oz

.79

PAPIER DE TOILETTE

couleurs assorties
 Royale pqt 4 rlx

1.29

BISCUITS

Royal ou Village
 Viau bte 900 g

1.59

CÉRÉALES

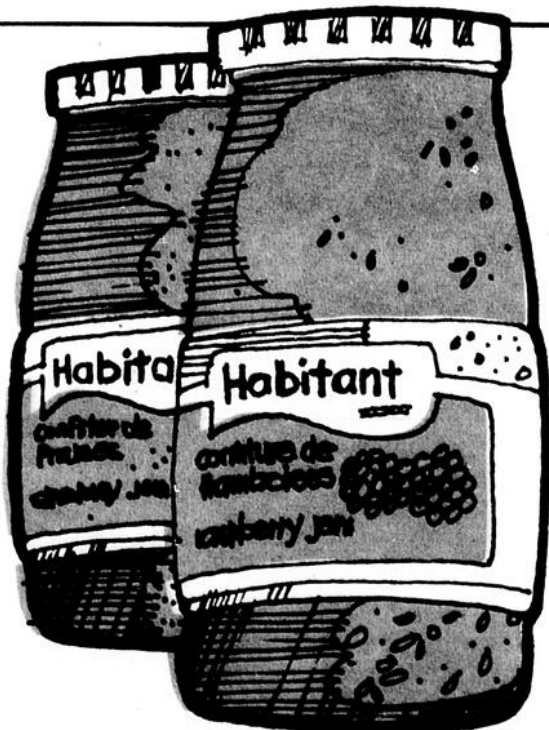
Corn Flakes
 Kellogg bte 675 g

1.19

COCA-COLA

bout. 750 ml
 pqt 6

2.29



CONFITURES

fraises ou framboises
 avec pectine
 Habitant
 bocal 24 oz

1.79



MARGARINE MOLLE

Lactantia
 cont. 2 lb

1.49



DÉTERSIF EN POUDRE

Sunlight
 bte 2.4 kilos

2.99



GRANDE RENTRÉE D'AUBAINES

Leon Collin
122, rue Boulet
Montmagny

Marché André Dumas
St-Aubert
L'Islet

LES PRIX SONT EN VIGUEUR
JUSQU'AU 27 SEPTEMBRE 1980
NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT
DE LIMITER LES QUANTITÉS



JAMBONNEAU DE PORC FRAIS

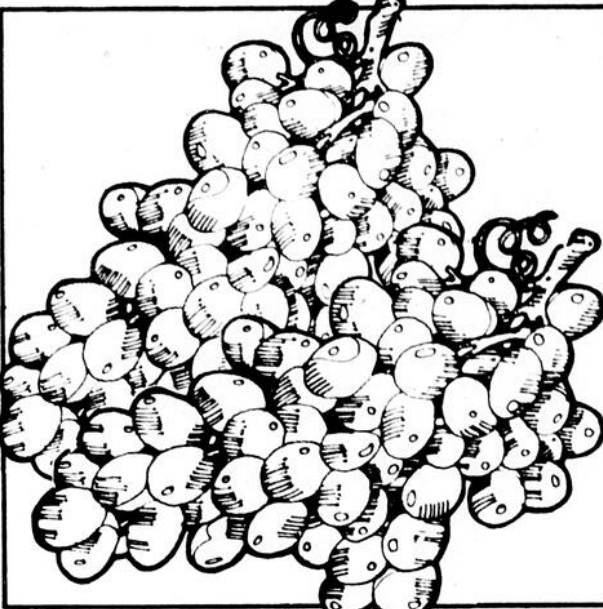
portion de la croupe
la livre

.98

¼ de morceau de cuisse

1.78 la livre **1.08** la livre

portion de cuisse



RAISINS BLEUS

fruits de l'Ontario
Canada no 1
panier contenant 2 pintes
chaque

1.38

JAMBON

cuit tranche
Hygrade
pqt 175 g
chaque

1.48

JAMBON MIGNON

Hygrade
la livre

2.68

CAROTTES LAVÉES

legumes du Quebec
Canada no 1
sac 5 lb. chaque

.58

POMMES JAUNES

delicieuses
fruits des E.-U.
Canada extra
de fantaisie
calibre 125
la livre

.58

SAUCISSES

fumees
Hygrade
500 g
la livre

1.48

BOLOGNE TRANCHÉ

Hygrade
pqt 175 g
chaque

.78

PRUNES

variete Caselman
fruits des E.-U.
Canada no 1
la livre

.68

OIGNONS JAUNES

a bouillir
legumes du
Quebec
Canada no 1
sac 10 lb.
chaque

.99

SIMILI POULET

Hygrade
pqt 175 g
chaque

.78

ÉPINARDS

legumes frais
lavés importés
cello 10 oz. chaque

.78

LÉGUMES ASSORTIS DEL MONTE

MAÏS EN CRÈME

Canada de fantaisie
bte 14 oz

3/1.39

POIS VERTS SUCRÉS ASSORTIS

Canada de fantaisie
bte 14 oz

3/1.39

HARICOTS JAUNES OU VERTS

Canada de fantaisie
bte 14 oz

3/1.39

POIS ET CAROTTES DE CHOIX

bte 14 oz

3/1.39

BOISSONS

assorties
Rougemont
bte 10 oz

3/.79

CRISTAUX

saveurs de fruits
assortis Quench
pqt 4 env. 3½ oz

1.49

FARINE

tout usage
Five Roses 3.5 kilos

2.39

GRUAU

rapide bte 1.35 kilos
minute bte 1.25 kilos
Quaker chaque

1.55

MÉLASSE

de fantaisie Grandma
cont. 1.35 kilos

1.69

DÎNER

macaroni et fromage
Kraft bte 225 g

.39

SOUPE

poulet et nouilles
Loney
cello 6 env. 60 g

1.05

SAUCE À SANDWICH CHAUD

B.B.Q. St-Hubert
bte 400 ml

.55

JAMBON DÉSOSSÉ

Pique Nique
Cordon Bleu bte 1½ lb

3.59

SOUPE

poulet et nouilles/ poulet et riz/
tomates et vermicelles
Habitant bte 28 oz

.65

TABLETTES DE CHOCOLAT

saveurs assorties
Lowney cello 4 barres

1.19

BONBONS

mm balais/ mm cochons/
mm cables
Viau cello 100 g

.79

MAÏS À ÉCLATER

T.V. Time bte 8 oz

.69

NOURRITURE POUR CHATS

saveurs assorties
Miss Mew bte 6 oz

3/.95

PÂTE DENTIFRICE

Close Up (rouge)
tube 150 ml

1.49

ANALGÉSIFIQUES

Aspirines
bte 100 comprimés

1.37

COUCHES

super absorbantes
Pampers pqt 60

8.79

DÉSODORISANT

parfums assortis
Air Care aérosol 7 oz

.79

SACS À JARDIN

30" x 48"
Glad pqt 5

1.49

MOUCHOIRS DE PAPIER

couleurs assorties
Royale bte 100 3 plis

.79

ESSUIE-TOUIT

couleurs assorties
Royale pqt 2 rlx

1.29

SAVON DE TOILETTE

blanc ou citron
Sunlight pqt 3

.89

DÉTERGENT LIQUIDE

à vaisselle
Sunlight bout. 32 oz

1.39

LAVE VAISSELLE

Sunlight
bte 1.8 kilos

2.79

BROSSE À DENTS

assorties
pour adultes
Pepsodent pqt

2/1.19

CAFÉ INSTANTANÉ

Chase & Sanborn
bocal 10 oz

4.98

SPAGHETTI PRÉPARÉ

avec sauce tomates
Heinz bte 19 oz

.65

MAXI-SERVIETTES SANITAIRES

Stay Free
bte 48

4.59

JUS D'ORANGES

Kent
12 oz

.69

Un atelier occupationnel pour personnes handicapées à St-Gabriel

(G.G.) Occuper la personne handicapée tout en favorisant son intégration à la société, tels sont les principaux buts poursuivis par un projet Canada au travail intitulé "Les handicapés autonomes Pascal-Taché".

C'est ainsi que depuis le 22 mai dernier, un groupe de huit personnes handicapées se réunissent tous les jeudis après-midi, à la sacristie de l'église de St-Gabriel, pour pratiquer différentes formes d'artisanat telles symographie, lampes en laine, canevases en laine coupée, fleurs de tissus, macramé, tricot, etc...

L'atelier deviendra-t-il permanent? Les trois monitrices, Sylvie Côté, Géralde Langelier et France Simard l'espèrent bien. Mais, pour ce faire, elles ont besoin de

bénévoles qui pourraient, pendant une demi-journée par semaine, aller enseigner de nouvelles techniques artisanales aux membres de l'atelier.

Déjà, il y a quelques semaines, M. Auguste Alexandre, de La Pocatière, s'est rendu à St-Gabriel pour donner une démonstration de fabrication de chapelets. Il semble que la visite de M. Alexandre fut très appréciée par les membres de l'atelier et les animatrices souhaitent que d'autres suivent cet exemple. Les personnes intéressées à se rendre à l'atelier peuvent communiquer avec les responsables, au numéro 856-3171.

Une invitation est également lancée aux parents et à toutes personnes intéressées à se rendre à l'atelier

pour voir les travaux réalisés par les handicapés. En outre, au moment de notre visite, jeudi dernier, quelques personnes avaient répondu à l'invitation, dont le curé de St-Gabriel, l'abbé Charles-Aimé Anctil. Pour la circonstance, on avait réservé une surprise aux membres de l'atelier en organisant une dégustation de vins et fromages.

Le projet comme tel prendra fin le 19 décembre prochain. Mais, puisque 1981 sera l'Année internationale des handicapés, l'entraide aux inadaptés Pascal-Taché, qui parraine le projet actuel, prépare un nouveau projet qui sera soumis au Gouvernement fédéral dans le cadre du programme des Projets de développement communautaire du Canada.



Les membres de l'atelier pour handicapés de St-Gabriel à l'oeuvre.

Au point d'eau...: Nouvelle série de rencontres du S.O.F.

Le Service d'Orientation des Foyers, organisme de promotion humaine, offre cette année dans ton milieu des séries de rencontre "Au point d'eau...".

Voici l'occasion pour des couples de PRENDRE LE TEMPS DE S'ARRÊTER et de SE RESSOURCER dans leur vie personnelle, conjugale et familiale.

C'est une invitation personnelle. Une fois la semaine, huit (8) à dix (10) couples se retrouvent accompagnés de responsables en animation, pour une durée de trente (30) heures.

Dans un climat d'accueil et de respect, des thèmes choisis seront développés, permettant de faire le point sur différents aspects de sa

vie. "Au point d'eau..." se veut un lieu d'échange, de partage, de croissance et de vitalité.

C'EST LE TEMPS! Pour de plus amples informations, veuillez vous adresser au curé de votre paroisse ou à Jacques Lajoie, ptre, 598-3023 ou encore Magella et Jacqueline Lavoie 856-2605.

Vente
1er anniversaire
du 25 septembre au 4 octobre

20% de rabais
sur toute la marchandise

Nous désirons remercier notre clientèle pour
l'encouragement fourni au cours de
cette première année
Merci

Dépositaire: laine Phildar, Berger du Nord, 3 Suisses
et canevas Richart



ESTELLE MORIN • GINETTE LAVOIE
Aux Mille Mailles enrg
21 AVENUE DE GASPE
ST-JEAN PORT-JOLI
QUE. GOR 3G0
TEL: 1-418-598-3528

on vous aidera

au Centre d'emploi du Canada

A compter du 29 septembre prochain, le Centre d'emploi du Canada de La Pocatière offrira à la population de cette région, tous les services d'emploi et d'assurance-chômage en un seul endroit.

Ce centre est situé au 201, 9e Avenue, à La Pocatière GOR 1Z0. Les numéros de téléphone sont: 856-2041 pour les services d'emploi et 856-4384 pour les services d'assurance-chômage. Heures de bureau: de 9h00 à 16h30.

Le territoire desservi comprend les localités de Kamouraska, La Pocatière, Mont-Carmel, Rivière-Ouelle, St-Bruno, St-Denis, St-Gabriel, St-Germain, Ste-Hélène, St-Onésime, St-Pacôme, St-Pascal et St-Philippe-de-Néri.

Le Centre d'emploi du Canada,
pour mieux vous servir



Emploi et Immigration Canada

Employment and Immigration Canada

Canada

Les négociations se poursuivent à la Tannerie Bouchard

(M.C.) Les négociations en vue d'une première convention collective de travail reprendront vendredi le 26 septembre à la Tannerie Bouchard de St-Roch des Aulnaies.

On se rappellera qu'une vingtaine d'employés de cette manufacture avaient

obtenu leur accréditation syndicale du Ministère du Travail le 17 juin 80. Ils sont affiliés à la C.S.N.

Selon Me Jean-Alain Lemieux, le représentant de l'employeur, il y a eu trois rencontres à date entre les deux parties, la dernière

remontant au 25 août dernier; celle du 26 pourrait être déterminante, soutient Me Lemieux.

La plupart des clauses normatives sont réglées. Il reste en suspens les clauses salariales et la durée de la convention.

Plusieurs griefs pesant...

(Suite de la page B-3)

Favoritisme ou népotisme

Le document de base reproche également au directeur-général d'avoir usé de favoritisme en engageant son épouse et sa soeur comme secrétaire et infirmière sans appels d'offres publics. D'après l'enquête, la loi n'interdit pas d'engager un parent d'un membre du conseil d'administration ou d'un employé ou d'un pensionnaire du centre d'accueil. Le geste n'était pas interdit mais au contraire prouvait plutôt un geste de bonne administration parce que la secrétaire était déjà là depuis les débuts de l'institution et elle fut reconnue comme excellente au système de comptabilité.

Quant à l'infirmière, la soeur du directeur-général, elle venait dépanner le Centre parce qu'après plusieurs démarches on ne parvenait pas, dans le temps, à en trouver une dans la région.

Situation de conflits d'intérêts du directeur-général

Entre 1968 à 1976, on reprochait à M. Coulombe de s'être placé en conflit d'intérêts en assurant lui-même l'établissement et en confiant les assurances pour l'année 76-77 à son beau-frère également courtier d'assurances. Cette situation s'explique du fait qu'il y a quinze ans, le directeur-général était le seul assureur de la région; à ce moment, il n'occupait sa fonction au foyer qu'à temps partiel et que de toute façon, personne du conseil d'administration n'a jamais suggéré que quelqu'un d'autre assure l'établissement. De plus, cette situation n'existe plus depuis plusieurs années et ne peut plus porter à conséquence, et, la sanction prévue soit la destitution de la charge ne pourrait plus être requise.

Domination indue par le directeur-général

L'un des problèmes soulevés était que le directeur-général avait une personnalité tellement forte, était un homme tellement rusé, tellement dominateur et tellement puissant que les gens, en général, avaient peur de lui et seraient sûrement influencés au point de ne pouvoir parler librement à l'enquêteur. Dans les faits, les préposés à l'enquête ont été à même de constater que le directeur-général avait effectivement une forte personnalité, que c'était un homme assez grand, qui parle d'abondance et dont la conversation peut, à certains moments, être difficile à suivre parce qu'il fait de nombreuses digressions et

emploie des expressions très colorées.

Cependant, personne n'a prouvé que le directeur exerçait une domination indue ou une influence trop lourde, ni sur les pensionnaires, ni sur les employés, ni sur le conseil d'administration. Comme certaines personnes semblent le désirer; c'est sûr qu'il n'a pas les aptitudes d'un préposé aux malades ou aux pensionnaires mais il est de beaucoup préférable qu'il ait les aptitudes d'un directeur-général.

Bref, il n'existe pas au foyer de St-Pamphile de situation susceptible de compromettre la santé et le bien-être des bénéficiaires de façon grave. Les contributions sont perçues avec justice, l'administration n'intervient pas dans leurs économies qui leur sont remises en main propre, et rien ne permet de penser que quiconque, de l'administration ou du personnel tente ou ait tenté de frauder les vieillards.

L'histoire de ce Centre d'accueil n'est pas sans erreur, comme toute entreprise humaine. Certaines erreurs plus ou moins graves dans le passé ont pu donner lieu à certaines des plaintes. Cependant le signataire du rapport est convaincu qu'aucune de ces erreurs

n'a été grave, ni commise de mauvaise foi, et que le centre d'accueil n'en a pas vraiment souffert.

Par ailleurs, il semble possible d'améliorer certaines choses qui hausseraient grandement la qualité de la vie des personnes qui y résident comme les services d'un animateur même à temps partiel, le transfert des cas les plus lourds à d'autres établissements parce que ceux-ci, par leurs cris contribuent à créer une atmosphère lugubre à l'intérieur de cette résidence. De plus, il est proposé l'embauche d'un employé pour aider au service des repas; de deux préposés aux malades durant la nuit plutôt qu'un seul.

Egalement, le rapport suggère à l'administration du C.A. et au M.A.S. la possibilité de changer l'aménagement intérieur de façon à créer une salle de rencontres ou salon ou salle de récréation plus appropriée que ce qui est présentement mis à leur disposition; de procéder par appels d'offres pour les contrats d'approvisionnement et de rassembler de temps à autre les employés pour discuter des problèmes courants et de suggestions pour améliorer le fonctionnement à l'intérieur du Centre d'accueil.



Au moment de la coupure du traditionnel ruban, on retrouvait, de gauche à droite: M. Camille Bernier, maire de St-Onésime, son épouse, M. Jean-Claude Lévesque, maire de St-Gabriel, M. René Gagnon, curé de St-Onésime, M. Léonard Lévesque, député de Kamouraska-Témiscouata et Mme Michel Lajeunesse, présidente de l'Association de chasse et pêche de Kamouraska, qui exploite le centre de plein air Ixworth.

Bénédiction d'un pont à St-Onésime

(G.G.) Construit en 1909, sur des plans de l'architecte-contracteur Joseph-A. Dumais, le vieux pont couvert qui s'élève sur la route conduisant au Centre Ixworth, à St-Onésime, a été définitivement mis au rencart, dimanche dernier, alors que l'on procédait à la bénédiction du nouveau pont de béton appelé à le remplacer.

La bénédiction fut faite par le curé de St-Onésime, M. René Gagnon, en présence du député de Kamouras-

ka-Témiscouata, M. Léonard Lévesque. Assistaient aussi à la cérémonie, les maires de St-Onésime et de St-Gabriel, MM. Camille Bernier et Jean-Claude Lévesque.

Après la bénédiction, on invita le député Lévesque à procéder à la coupure du traditionnel ruban. Le tout

fut suivi d'un vin d'honneur, servi à l'Hôtel Trait-d'Union, de St-Onésime.

Soulignons enfin que même s'il ne sera plus utilisé, le vieux pont couvert ne sera pas démolé pour autant puisque le Gouvernement du Québec en a fait un bien culturel.

DENIS CARON, entrepreneur-peintre
A CONTRAT OU A L'HEURE
Route 2, St-Jean Port-Joli, tél. 598-9249

NOUVEAUTÉ

Chez Cloutier Esso Service



Pour encore mieux servir sa nombreuse clientèle et pour célébrer son

3^{ème} anniversaire

M. Jean-Marie Bourgault se joint à l'équipe

M. Bourgault possède 8 ans d'expérience en mécanique générale et alignement - balancement.

Donc pour vos besoins futurs de réparations de tous genres. Venez le consulter

Spécialistes en:

Alignement - balancement - Mise au point automnale
Système d'échappement - Mécanique générale

Vente de pneus Atlas et des produits "Esso"

Ouvert du lundi au vendredi de 7:30 hres à 22 hres
7 jours par semaine pour l'essence

Cloutier Esso Service

Raynald Cloutier, prop.
264 Principale, Ste-Perpétue 359-2777



Attention!

Propriétaires aux prises avec les problèmes suivants: -Maison trop humide -Buée et givre dans vos fenêtres -Sous-sol humide -Fumée, odeurs de moisissure -Cadrage abimé et dépeinturé à tous les ans

Faites installer le nouveau Ventilateur statique, silencieux, aucune partie mobile, donc pas de graissage, fonctionne uniquement par le vent, donc ne consomme pas d'électricité

Voici la solution

Ventilation Jeffrey Enr.

Route 132 ouest, La Pocatière
Bureau: 856-4206 Résidence: 856-2047
Garantie de dix ans Estimation gratuite
Distributeur Ventilation D.L. Inc.



Pour s'être classé deuxième dans le programme de Technologie agricole, M. Jean-Louis Paré s'est vu remettre la médaille d'Or du Ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation par le sous-ministre, M. Ferdinand Ouellet.



M. Patrice Gosselin, recevant la médaille du Ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation des mains du sous-ministre Ouellet. A l'arrière, on reconnaît le directeur des Services pédagogiques de l'I.T.A., M. Jacques Lacoursière.

Les finissants 1979-80 de l'I.T.A. de La Pocatière reçoivent leur diplôme

(G.G.) En présence de nombreux représentants d'organismes et de compagnies, ainsi que du sous-ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, M. Ferdinand Ouellet, l'I.T.A. de La Pocatière procédait, samedi dernier, à sa remise annuelle des diplômes aux étudiants de la promotion 1979-1980.

Ainsi l'an dernier, l'Institut de technologie agricole comptait 87 finissants dont 67 provenaient du programme de technologie agricole et 20 du programme de Formation des exploitants de ferme. Pour les technologues, il s'agissait de la 16ème collation de diplômes alors que les exploitants en étaient à leur 6ème. La cérémonie de remise de diplôme était présidée par le directeur des Services pédagogiques, M. Jacques Lacoursière.

En plus de leur diplôme, une trentaine de gradués des deux programmes se sont vu remettre des bourses dont la valeur s'échelonne entre 25\$ et 500\$. A elle seule, la Coopérative agro-alimentaire Agropur a accordé des bourses de 250\$ chacune à quatre étudiants de deuxième année qui, par leur travail, ont démontré beaucoup d'intérêt dans la poursuite de leur programme. Les récipiendaires de ces bourses furent Christine Archambault, Benoit Rancourt, Martin Dumais et Gilbert Patry.

Tout comme l'an dernier, la compagnie mutuelle d'assurance-vie "Les Coopérants" a offert trois bourses totalisant 900\$ aux étudiants qui occupaient les trois premiers rangs du programme d'exploitants de ferme. Les trois lauréats furent Patrice Gosselin (500\$), Dominique Aubé (300\$) et Gérald Jalbert (100\$).

Médailles du Gouverneur Général et du MAPAQ
Contrairement aux années

passées, une seule médaille du Gouverneur général fut accordée cette année. Elle était destinée à récompenser l'étudiant qui s'est classé premier pour l'ensemble des trois années de cours, dans l'un ou l'autre des deux programmes. C'est M. Eric Comeau, régisseur de la ferme expérimentale fédérale à La Pocatière, qui a remis la médaille à l'heureux élu, M. Réjean Lafrance.

Quant aux médailles d'or offertes par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, elles ont été attribuées à MM. Jean-Louis Paré, qui s'est classé deuxième dans le programme de technologie agricole et Patrice Gosselin, premier pour le programme de formation d'exploitants de ferme. Leurs médailles leur furent remises par le sous-ministre Ouellet.

Décoration Pilote

D'autre part, pour la seconde fois, l'Institut de technologie agricole a profité de la collation des diplômés pour attribuer sa "Décoration Pilote", destinée à récompenser une personnalité qui a consacré plusieurs années de sa vie à l'enseignement de l'agriculture au Québec. Le prix consiste, rappelons-le, en une sculpture sur bois représentant la première école d'agriculture du Canada, fondée à La Pocatière, par l'abbé François Pilote.

Le récipiendaire de cette année est nul autre que M. Alphonse Gauthier, qui a connu une longue carrière dans l'enseignement agricole, spécialement à La Pocatière. M. Gauthier est aussi avantageusement connu du grand public, grâce surtout à ses nombreuses apparitions

à la télévision de Radio-Canada, dans le cadre de l'émission "Les Travaux et les jours", diffusée il y a quelques années.

Sa décoration lui fut remise par le premier récipiendaire, M. Ludger Dufour, directeur général de l'enseignement au MAPAQ.

Cegep de La Pocatière et Centre d'emploi du Canada Protocole d'entente renouvelé

Le CEGEP de La Pocatière et le Centre d'emploi du Canada ont renouvelé au début de septembre le protocole qui les lie quant aux services de placement offerts aux étudiants du CEGEP.

Ce protocole d'entente prévoit qu'un conseiller en main-d'oeuvre du Centre d'emploi du Canada sera présent au CEGEP en moyenne une journée et demie par semaine, soit les mercredis et jeudis pendant les périodes intensives, et les jeudis pendant les périodes moins intensives. Ce conseiller en main-d'oeuvre est M. Germain Fortin.

Services offerts

Les principaux services de main-d'oeuvre dispensés aux étudiants en vertu de ce protocole sont:

1. conseils professionnels sur l'emploi et les professions;
2. information sur le marché

- du travail;
3. aide au placement des étudiants qui entrent sur le marché du travail ou qui recherchent un emploi à temps partiel et/ou occasionnel;
4. le placement d'été;
5. l'initiation aux méthodes de recherche d'emploi.

Comité mixte

Le protocole stipule également qu'un comité mixte composé de deux représentants du CEGEP et de deux représentants du Centre d'emploi coordonnera le travail de placement effectué au CEGEP.

Les membres de ce comité sont messieurs Raoul Gagnon et Germain Fortin pour le Centre d'emploi du Canada, et messieurs Jacques Douville et Bernard Lachance pour le CEGEP de La Pocatière.

Dr Denis Ouellet, o.d.

OPTOMETRISTE

Examens de la vue, Choix de montures, Verres de contact

8A, Ave de Gaspé Ouest
Face au stationnement de l'église
St-Jean Port-Joli, Cté L'Islet

Pour rendez-vous: 598-6128 - 598-6248

NOMINATION A LA CORPORATION ESTBEC INC. Entreprise d'isolation thermique



Richard Lévesque

M. Gilles Lévesque, président de la Corporation Estbec Inc., est heureux de faire part à la population de la nomination de M. "Richard Lévesque" au titre de représentant de la Compagnie. Ce dernier possède une bonne expérience de la vente et est à votre disposition pour vos besoins d'isolation. N'hésitez pas à faire appel à ses services, il saura vous conseiller judicieusement.

Estimations gratuites

Tél.: jour 856-3140 soir: 856-3789

GOOD YEAR Radial Unisteel pour camions

Vous épargnez
de 3 façons



1. Millage accru du pneu

Le pneu plat et ferme met plus de caoutchouc en contact avec la chaussée, réduit le serpentement du pneu et accroît substantiellement la durée de la semelle.

2. Économie d'essence

Une réduction de la résistance au roulement offre davantage d'économie d'essence ainsi qu'une réduction de l'usure du moteur.

3. Perte de temps réduite

Les ceintures d'acier et la carcasse résistent à la pénétration et aux chocs ce qui assure une réduction de la perte de temps.



GOOD YEAR

Garage Pellerin Enr.

St-Aubert Cté L'Islet 598-6620

Des cours en gestion des P.M.E. au Cegep de La Pocatière

Le Service de l'Éducation aux adultes du CEGEP de La Pocatière a reçu le mandat du Ministère de l'Éducation d'organiser et de dispenser des cours en gestion des P.M.E. Il s'agit d'un programme préparé par la Banque Fédérale de Développement à l'intention des gens d'affaires. Ce programme traite des domaines de l'administration tels le Marketing, la Gestion du personnel, le Management, le Commerce de détail et la Comptabilité.

Mis en vigueur dès septembre 1979, ce programme connut un succès immense sur tout le territoire desservi

par le Cegep de La Pocatière. De nombreux gens d'affaires ont profité de cours tels que: Comment lancer une petite entreprise, Introduction à la comptabilité et Principes généraux de Marketing. Chacun fut emballé de la qualité de l'information reçue dans ces cours. C'est la raison pour laquelle le Cegep de La Pocatière a décidé de poursuivre l'expérience en présentant à la population comprise entre Montmagny et St-Pascal une autre série de cours en gestion des affaires. Vous trouverez la liste de ces cours de même que les endroits où ils sont dispensés dans vos journaux locaux

(Le Peuple, Le Kamouraska). Il est à noter que s'il n'y a pas d'activité prévue pour votre ville ou village, il est quand même possible d'en organiser une; vous n'avez qu'à communiquer avec le Service de l'Éducation aux Adultes du CEGEP de La Pocatière.

Entre-temps, je vous fais parvenir un dépliant illustrant quelques cours dispensés par notre maison de formation. Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à communiquer avec nous. (Tél.: 856-1525 poste 19).

Le responsable de la formation professionnelle.
Gilles Lagacé



Les étudiants-stagiaires du C.S.A., de gauche à droite, Marco Landry [Rimouski], Huguette Gagnon [animatrice], Yves Bernard [Ste-Euphémie], Annie Martin [La Pocatière], Chantal Ouellet [St-Philippe-de-Néri], Chantal Lamontagne [Daaquam], Viateur St-Pierre [Ste-Hélène], Danyelle Hudon [La Pocatière], Dany Hudon [La Pocatière], Guy Briand [St-Pascal].
Photo Daniel Langevin

Au Collège de Sainte-Anne

"On aime avec le coeur qu'on a"

"On aime avec le coeur qu'on a", tel est le slogan qui animera la direction, les professeurs et les étudiants du Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière au cours de l'année scolaire 1980-81.

Le Service de Pastorale du Collège de Sainte-Anne, dont l'abbé Adrien Vaillancourt est le responsable, avait d'abord communiqué aux administrateurs et aux éducateurs le thème de l'année lors des journées pédagogiques du début de l'année. Lors d'une célébration eucharistique à l'intention des professeurs et des administrateurs, il avait alors expliqué que l'objectif du service de Pastorale était d'améliorer la qualité des relations interpersonnelles. L'étudiant, selon lui, devait prendre conscience de la qualité de ses relations avec ses éducateurs, ses confrères et Jésus-Christ. Après cette prise de conscience, il devait prendre les moyens d'améliorer la qualité de

cette relation.

Ce thème a inspiré ensuite la célébration eucharistique du jeudi, 11 septembre. C'est dans la grande chapelle du Collège où étaient réunis étudiants, cadres, administrateurs, animateurs et professeurs, que le thème a été repris. Dans une atmosphère recueillie, le Seigneur a interpellé chaque étudiant: "Pour toi, qui suis-je?" En répondant à cette question, non seulement l'étudiant établit une meilleure relation avec Jésus-Christ, mais accepte de poser des gestes et de modifier ses attitudes.

Le nouveau Recteur, Monsieur l'abbé Maurice Côté, a présidé la célébration et a prononcé l'homélie de circonstance. Devant ses jeunes auditeurs, il a établi une comparaison entre une année scolaire et le marathon de Montréal. Beaucoup de gens ont débuté le marathon avec l'idée d'aller jusqu'au bout. En

cours de route, certains participants ont été tentés de lâcher, de prendre une automobile et de s'en retourner. D'autres ont tenu le coup. Même s'ils ne sont pas arrivés premiers, ils étaient fiers d'avoir franchi les obstacles. A l'instar de ce marathon, l'année scolaire qui débute canalise les énergies de chacun. Il y a des étudiants qui seront tentés de ne pas tenir le coup, d'autres iront jusqu'au bout. Tous n'arriveront pas premiers, mais tous seront satisfaits, à la fin de l'année, d'avoir fait des efforts. La technique sera apportée par les éducateurs, animateurs et professeurs, tandis que le Seigneur inspirera les coeurs et prodiguera les conseils.

Les élèves finissants de secondaire V entourent le célébrant dans le chœur; une chorale, composée d'étudiants et de professeurs, assure le service du chant. Une célébration bien réussie qui augure une excellente année scolaire.

Neuf étudiants du Collège de Sainte-Anne en stage à Valcartier

Des étudiants du Collège privé de Sainte-Anne-de-la-Pocatière ont participé, au Mont St-Sacrement (Valcartier), à un stage de leaders étudiants du 3 au 8 août dernier.

Sur cinquante-six étudiants, tous issus des collèges privés, neuf venaient du Collège de Sainte-Anne. Il s'agit de Guy Briand, un aide-animateur, de Yves Bernard, Dany Hudon, Danyelle Hudon, Chantal Lamontagne, Annie Martin et Chantal Ouellet, de secondaire V, de Mario Landry et Viateur St-Pierre de secondaire IV.

Les objectifs du stage sont de donner aux participants l'occasion de prendre connaissance de différents phénomènes de groupe et de leur faire vivre une expérience d'introduction ou d'initiation aux différentes techniques de l'animation,

de la communication dans un groupe. Les stagiaires se familiarisent avec les techniques d'organisation et de la prise de décision, expérimentent les leadership-membership et deviennent plus en mesure d'évaluer et de mesurer l'impact des activités offertes.

Au niveau du Collège de Sainte-Anne, les neuf stagiaires s'impliqueront de différentes façons. Ils formeront d'abord un conseil étudiant qui travaillera en

étroite collaboration avec l'équipe d'animation. De plus, un ou deux leaders étudiants seront délégués aux comités socio-culturel, sportif, aux services de la pastorale et de la santé.

En plus de s'impliquer dans les comités et services ci-dessus mentionnés, ce groupe de leaders étudiants verra à créer, dans leur milieu, un climat positif. C'est une expérience à suivre. Elle porte déjà des signes avant-coureurs d'un grand succès.

La faim du monde avant la fin du monde

OXFAM



Gilles Poitras

Nouveau à St-Omer
Salon de coiffure pour hommes

Coupes de tous genres et permanentes

Ouvert le:

Mardi au jeudi de 8:30 hres à 18 hres
Vendredi de 8:30 hres à 20 hres

Salon Poitras

Gilles Poitras, prop.

Rang des Pelletier, St-Omer
356-2779



DOCTEUR MARC BERNARD

Chirurgien Dentiste
édifice de la Caisse Populaire
Avenue de Gaspe
St Jean Port Joli
Tel. Bur. 598-3394-95
sur rendez-vous seulement



Victorien Joncas f.i.a.c.

P. A. Boutin Inc.
Assurances

St-Roch des Aulnaies
354-2352

Résidence fin de semaine:
354-2627

ASSURANCES GÉNÉRALES

Automobiles-propriétaires occupants-locataires
occupants-responsabilité-commerciales-
cautionnement-marines

ASSURANCE-VIE

—Risques réguliers — Assurance revenu — Risques
aggravés — Assurance santé — Fond de
pension — Assurances accidents

LAUZON
269 St-Joseph
833-7541

QUÉBEC
71, St-Pierre
692-0660



L'exécutif régional de la Fédération 4 présidait ces assises semi-annuelles à Buckland. On reconnaît de gauche à droite, Mmes Agathe Roy, vice-présidente de St-Gervais, Marie-Antoine Grégoire, secrétaire de St-Damien, Jeanne Jacques, présidente de St-Isidore, Rose-Alma Fournier, conseillère de St-Louis, Françoise Gagnon, conseillère de St-Michel, et Moïsette Vachon, conseillère de St-Odilon. A l'arrière, l'exécutif des Fermières de Buckland formé de Mmes Suzanne Turcotte, conseillère et coordonnatrice de cette journée d'étude, Réjeanne Soucy, secrétaire, Rolande Bélanger, conseillère, Monique Nolet, présidente, Pauline Corriveau, conseillère et Diane C. Lemieux, vice-présidente.



La presque totalité des présidentes des cercles locaux du comté de Bellechasse étaient présentes à cette rencontre semi-annuelle. Dans l'ordre habituel, première rangée, Mmes Agathe Roy de St-Gervais, Marie-Antoine Grégoire de St-Damien, Rose-Alma Fournier de St-Louis, Jeanne Jacques de St-Isidore, Françoise Gagnon de St-Michel, Moïsette Vachon de St-Odilon. Deuxième rangée, Mmes Laurence Ruel de St-Charles, Fernande Roy de St-Nérée, Monique Nolet de Buckland, Jean Lemieux de St-Magloire et Jeannette Asselin de St-Gervais. A l'arrière, Mmes Madeleine Chabot de Ste-Sabine, Blanche Binet de St-Camille, Liliane Bélanger de La Durantaye, Jeannette Côté de St-Lazare, Rosanne Roy de St-Philémon et enfin Blanche Bonneau de St-Raphaël.

Les Fermières de Bellechasse se réunissent pour leurs assises semi-annuelles à Buckland

(P.B.) A l'instar des 24 autres fédérations régionales de la province de Québec, l'exécutif régional de la Fédération 4 regroupait, mardi le 16 septembre à Buckland, les bureaux de direction des 17 Cercles de fermières du comté de Bellechasse.

Sous le thème "La plus petite action vaut mieux que la plus grande intention", les 157 fermières qui participaient à cette journée d'étude ont été invités à réfléchir sur les grandes orientations qu'on privilégiera au cours de la prochaine année.

D'ailleurs, un rapport du Congrès provincial tenu à Montréal du 10 au 13 août a été soumis à l'attention des

congressistes. Ce congrès a défini clairement le rôle que doit jouer chaque comité au sein des Cercles de fermières dont l'effectif totalise plus de 75 000 femmes sur le territoire du Québec.

La Fédération 4 n'entend pas déroger de la ligne de pensée qui a vu naître ce mouvement il y a plus de 65 ans: la défense des valeurs traditionnelles et la revalorisation de la femme au foyer. Le développement social, culturel et moral de la femme, la sensibilisation à leurs responsabilités dans la société, le maintien et la conservation du patrimoine sont autant d'idées où l'on attend une mobilisation des énergies.

Incidentement, les quatre comités (orientation, culture, agriculture et consommation, arts domestiques) ont fait connaître leurs grandes orientations suite au congrès provincial.

Mme Agathe Roy de St-Gervais, responsable du Comité d'orientation, fera porter la réflexion sur la relève et l'étude des statuts et règlements de l'organisation. "Qui serons-nous demain"? A cette question, les Fermières répondront en envisageant les possibilités d'innovations et d'initiatives susceptibles de maintenir le dynamisme des Cercles locaux dans une action à l'image de la réalité du milieu.

Du côté du Comité culturel, sous la responsabilité de Mme Moïsette Vachon de St-Odilon, on travaillera à l'élaboration d'une charte de la famille. On pressera en outre le ministère des Affaires sociales pour qu'il spécifie dans une législation gouvernementale les droits et les devoirs de la famille.

D'autre part, le Comité agriculture-consommation s'est penché sur les avantages d'une politique d'achat

au Québec. Une réflexion sur les raisons qui incitent à acheter des produits alimentaires québécois. "Pourquoi j'achète des produits alimentaires du Québec?" Mme Françoise Gagnon de St-Michel supervisera ce comité pour la prochaine année.

Enfin, le Comité des Arts domestiques, avec à sa tête Mme Rose-Alma Fournier de St-Louis, cherchera à perfectionner les oeuvres des exposants à la future

exposition provinciale de Québec. Son rôle consiste ni plus ni moins à promouvoir la créativité au sein de chaque Cercle.

Cette journée fut donc bien remplie. D'ici le prochain Congrès régional de la Fédération 4 le 18 mai prochain à Honfleur, les Fermières de Bellechasse ont beaucoup de pain sur la planche en oeuvrant activement à l'intérieur de leur Cercle local.



Les Fermières de Buckland ont aussi profité des circonstances pour présenter leurs plus beaux exhibits. Une exposition au local des chevaliers de Colomb soulignait une fois de plus leur savoir-faire dans la fabrication artisanale.

POUR VOS BESOINS DE

- Blocs de ciment
4-6-8-10-12. Briques et cheminées
- Tuyaux en ciment
6 pouces à 60 pouces
- Tuiles de parterre
Assorties
- Fosses sceptiques

Certificat no.: 7910. Conforme B.N.Q3680-901

DIRECTEMENT

DU

MANUFACTURIER

Aussi:

- Transport de gravier (permis VR)
- Bibelots pour parterre
- Lattes de porcherie

Diminuez de 50% le coût de votre solage en utilisant nos blocs de béton

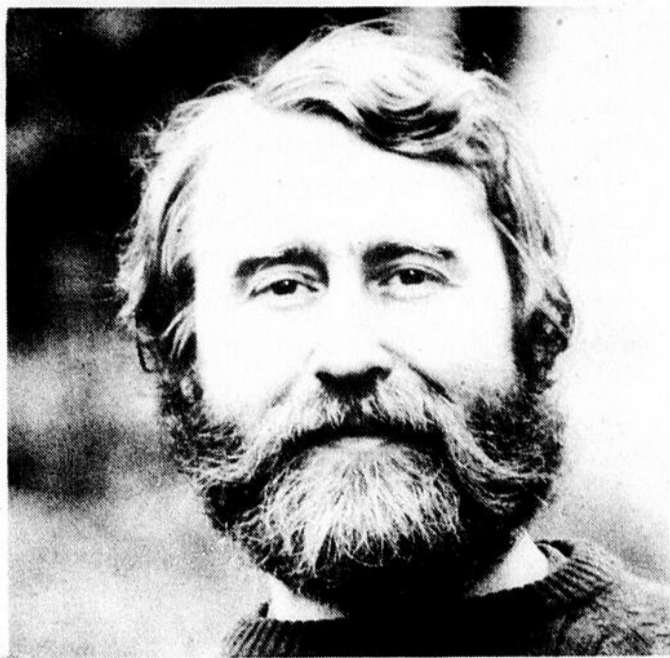
Tuyaux Bellechasse, Inc.

Noël Grenier, prop.

St-Raphaël, cté. Bellechasse

Tél. 243-2000 (Jour)

Rés. 243-2052 (Soir)



Alexandre Zelkine

Alexandre Zelkine, en spectacle à La Pocatière

Alexandre Zelkine est né en 1938 à Lyon (France, de père russe et de mère française.) Très tôt, il commence à chanter les airs de folklore de ses deux pays d'origine en s'accompagnant à la guitare.

A dix-huit ans, en compagnie de deux amis, étudiants comme lui, il fonde le groupe "Los Chacos" spécialisé dans la musique sud-américaine et devenu célèbre depuis.

A vingt ans, sa vie aventureuse l'emporte à travers l'Europe, le Moyen-Orient et l'Afrique. Pendant la guerre d'Algérie, il doit accomplir son service militaire et passe deux années en Afrique du Nord, (deux années qu'il considère comme rayées de son existence). Au cours de tous ces voyages, Alexandre Zelkine chante et enrichit sans cesse son répertoire de chansons nouvelles.

Il demeure deux ans aux Etats-Unis où il enregistre son premier microsillon, passe à la télévision au "Pet Seeger Show" et est présenté au Festival de folklore de Newport en 1965 par le célèbre folkloriste américain Theodore Bikel. Entretemps, il travaille comme photographe de presse et de mode. Puis, il décide de s'établir à Montréal.

Depuis son arrivée au Canada, sa réputation de

chanteur, folkloriste et musicien n'a cessé de grandir, principalement dans les universités, collèges, centres culturels et boîtes à chansons. On l'a également vu à de nombreuses émissions de télévision dont "Les cailloux" (où il fut invité sept fois), "Zoom", "Sous mon toit", "Appelez-moi Lise" à Montréal ainsi que "World of music", "Island & Princess", "Free for all", "Juliet & Friends" et "Neighbourhood" à Toronto.

Les récitals d'Alexandre Zelkine se composent de chansons de France, Russie, Israël, Argentine, Bolivie, Pérou, Mexique, Angleterre, USA, Canada, Roumanie, en Tzigane et en Yiddish, ainsi que de solos de guitare de balalaïka, de charango et de flûte indienne des Andes. De plus, depuis quelques temps, il chante ses propres compositions, fortement inspirées de ses convictions idéologiques.

Ses talents de polyglotte et de guitariste, sa chaleur humaine et son sens de l'humour, servis par une magnifique voix de basse russe apportent à chacun de ses spectacles une inoubliable qualité.

Alexandre Zelkine sera de passage au bar salon "Chez François Pollet", à compter de mercredi, le 24 septembre, jusqu'à dimanche inclusivement.

La Pocatière

Nouvelle saison des Jeunesses Musicales à La Pocatière

Avec la même régularité que les saisons, les Jeunesses Musicales reviennent à chaque automne avec un nouveau programme. Ce que nous avons à vous offrir est digne d'intérêt pour chacun d'entre vous. Il est à noter que tous les concerts sont toujours présentés un lundi, à 20 heures 15.

Date des concerts:

Lundi, le 27 octobre: Répercussion

Quatre jeunes virtuoses de la percussion et des dizaines d'instruments. Des rappels? Ils ne pourront pas en refuser.

Lundi, le 24 novembre: Stéphane Lemelin, pianiste

Natif de Rimouski, il n'a que 20 ans et sa jeune carrière est jalonnée d'étapes et de succès importants.

Lundi, 19 janvier 1981: Hors-série: Vive Offenbach

Ensemble Cantabile. Deux opérettes au programme avec Paul Berval, Bruno Laplante, Edgar Fruitier.

Lundi, 9 février: Angèle Dubeau, violoniste.

Elle n'a pas encore vingt ans et les honneurs et engagements prestigieux ne se comptent déjà plus. Angèle Dubeau est native de la région de Joliette.

Lundi, 6 avril: L'histoire du soldat

Reprise à la télé communautaire de La Pocatière

C'est lundi, le 29 septembre 1980 à 19h00 que débutera la programmation à votre canal communautaire.

Au cours de la prochaine saison, nous retrouverons à l'horaire, en plus de certaines émissions connues, tel que les communiqués 14 d'heure au cours duquel on vous donnera un bref aperçu des différentes ac-

Cette nouvelle production des Jeunesses Musicales du Canada met en scène une danseuse, un narrateur, deux comédiens et sept musiciens. Le spectacle est complet: théâtre, danse, musique, projection, costumes et décors. Musique: Igor Stravinski.

Prix des cartes:

Pour ceux qui voudraient se procurer des cartes de saison, les prix sont les suivants: Adultes: 12\$, Age

d'Or: 10\$, Etudiants: 6\$, Cartes familiales: 28\$.

Ceux qui préfèrent payer à l'entrée, les prix sont les suivants: Adultes: 5\$, Age d'Or: 4\$ et Etudiants: 2,50\$. Pour obtenir des renseignements supplémentaires ou pour vous procurer vos cartes de saison, vous pouvez téléphoner aux endroits suivants: Janine Jean, 856-3720, Madeleine Gagnon, 856-2707, Germaine Foster 856-3220.

tivités qui se déroulent dans la région, et le choix, une émission conçue par l'Assemblée Chrétienne de La Pocatière et animée par Jean-Pierre Cloutier; de nouvelles émissions ou l'on parlera sport, musique, spectacle, actualité avec différentes personnalités de votre milieu. D'autres sujets vous seront

communiqués tout au cours de la saison.

Pour mieux connaître l'heure et la date de ces émissions, vous n'aurez qu'à consulter votre journal local, ou votre canal communautaire, position 10.

Donc, à tous, bonne saison. Benoit Gagnon
Directeur des Programmes
Tél.: 856-3531

La GRC s'intéresse en particulier aux candidats bilingues

Nous sommes à la recherche de candidats qui possèdent une connaissance pratique des deux langues officielles.

Pour avoir la chance de faire carrière dans le domaine de l'application de la loi et de gagner plus de \$18 000 dès le début, vous devez:

- être citoyen canadien
- avoir 18 ans ou plus
- avoir complète une 12^e année ou l'équivalent
- posséder un permis de conduire valide
- avoir une conduite exemplaire et une bonne santé

- posséder une connaissance pratique du français ou de l'anglais (les deux de préférence).

Pour les candidats qui répondent aux conditions essentielles d'admissibilité, la connaissance de la deuxième langue officielle constituera un atout précieux sur le plan des perspectives d'embauche. Si vous répondez à ces exigences et désirez de plus amples renseignements sur la façon de vous joindre à la Gendarmerie, remplissez le coupon ci-dessous et postez-le des aujourd'hui.

Sears

Galeries Chagnon

VENDEUR PROFESSIONNEL DE TAPIS ET DE COUVRE-PLANCHER

Notre magasin Sears Galerías Chagnon, à Lévis est à la recherche d'un vendeur de tapis.

- Expérience dans la vente
- Connaissance du tapis et couvre-plancher, un atout
- Belle personnalité.

S'il vous plaît, vous présenter au bureau du personnel de notre magasin de Lévis.

Pour rendez-vous, 833-4711, Poste 273

SIMPSONS SEARS LTÉE

GRC RCMP

Le Commissaire
Gendarmerie royale du Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0R2

A l'attention de l'officier
responsable du recrutement.

NOM _____

RUE _____

VILLE _____

PROVINCE _____ CODE POSTAL _____

Misant sur la vocation touristique de Bellechasse-Sud

La Pisciculture Alléghanys ensemeence la Rivière du Pin à St-Philémon

(P.B.) La pisciculture des Alléghanys, en collaboration avec le Comité de développement économique de St-Philémon (C.D.E.P.) et le Conseil municipal de l'endroit, a tenté samedi dernier à St-Philémon une première expérience pour revaloriser le potentiel faunique en procédant à l'ensemencement de 6,000 truites dans la Rivière du Pin.

De l'avis du président de la C.D.E.P. M. Jude Boulanger, lequel est aussi co-propriétaire de la pisciculture des Alléghanys, cette initiative viserait à générer le tourisme dans la région de Bellechasse.

Misant sur les attraits

touristiques importants de la municipalité de St-Philémon, en matière de chasse et de pêche, on n'a pas attendu après le ministère du tourisme, de la chasse et de la pêche pour poser un geste concret.

Le C.D.E.P. a mis de l'avant ce projet et le Conseil municipal l'a approuvé, ni voyant, quant à lui, que des avantages. De son côté, M. Boulanger concède que toute cette publicité est avantageuse pour son commerce. Toutefois, cette générosité s'accompagne d'un désintéressement évident. Plusieurs n'hésitent d'ailleurs pas à lui dire qu'il se fait concurrence en ensemeçant la Rivière du

Pin; la pisciculture s'étant déjà taillée une réputation auprès des pêcheurs en étang, cette même clientèle pourrait éventuellement tirer sa ligne ailleurs.

M. Boulanger n'est pas pessimiste à ce point. L'offre n'était guère refusable. En se référant à la liste de prix de l'Association des pisciculteurs de la province de Québec, ces 6,000 truites arc-en-ciel de 2 à trois pouces valaient au bas mot 1,200\$.

Pour la municipalité, la période était aussi propice pour procéder à cette opération. De l'avis du spécialiste, l'ensemencement doit se faire à l'automne ou au printemps. La température de l'eau et l'abondance de nourriture favorisent en effet la survie du poisson.

A peu près 50 pour cent des 6,000 truites devraient passer l'hiver. Quant à leur croissance, le tout dépendra de l'ampleur de la pêche l'été prochain. En août 1980, elles atteindraient 6 à 7 pouces, et à l'automne de cette même année 7 à 8 pouces. Pour les plus optimistes, 10 à 12 pouces en 1982.

Les colonies de truites s'établiront donc sur le parcours de la rivière du Pin entre St-Philémon et Armagh. Et l'on sait d'ores et déjà qu'une deuxième opération-ensemencement se répètera l'an prochain, mais pas nécessairement avec une telle envergure.

Cette année, 30,000 truites arc-en-ciel ont été ensemeçées dans la rivière St-Charles à Québec, 6,000 dans la rivière du Pin à St-Philémon et possiblement 30,000 autres dans la rivière Etchemin. Sur ce dernier point, des contacts seront menés auprès de la C.D.E.B.D. afin de trouver un autre organisme à but non lucratif qui parraine ce projet.

Rappelons enfin que le Comité de développement économique de St-Philémon est un organisme qui a vu le jour en février 1980 suite à tournée de consultation "Montmagny-Sud a-t-il de l'avenir?" Voué à la promotion économique de la région, il a bien d'autres projets pour les mois à venir.

Quant à la pisciculture des Alléghanys, elle est solidement implantée à St-Philémon depuis sept ans. Sise au coeur de la région appalachienne, elle produit annuellement 30 tonnes de poisson.

Avantageusement connue à la grandeur du Québec pour le modernisme de ses infrastructures, elle est à l'avant-garde des techniques de production et d'élevage de truites mouchetées et arc-en-ciel.

Ouverte au public du 1er avril au 1er novembre, elle se spécialise aussi dans la pêche en étang, voulant faire de ce sport un divertissement surtout familial.



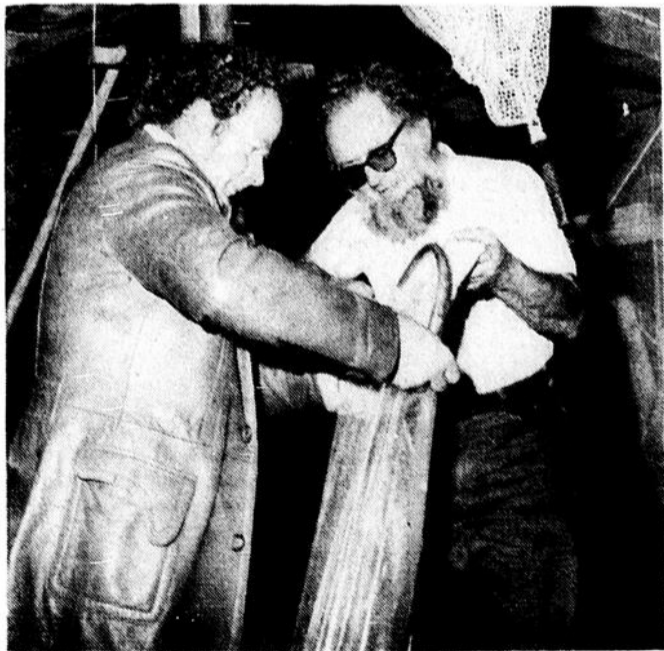
Pas moins de 6 000 de ces petites truites arc-en-ciel de 2 à 3 pouces ont été déposées à trois endroits différents de la rivière du Pin à St-Philémon. Dépendant de l'appétit féroce des pêcheurs de la région, ils pourront atteindre 10 à 12 pouces en 1982.

[Photo P.B. Peuple-Courrier]



Six sacs de plastique contenant chacun 1 000 truites ont été vidés de leur contenu dans les eaux de la Rivière du Pin à St-Philémon. Petits poissons deviendront grands dépendant du processus d'élimination naturelle ou de la main experte des pêcheurs.

[Photo P.B. Peuple-Courrier]



Le premier magistrat de St-Philémon M. Joseph Talbot a lui aussi prêté main forte à M. Jude Boulanger lors de cette opération-ensemencement samedi dernier à St-Philémon. La Corporation municipale elle-même avait donné son accord à ce projet qui revalorise la faune aquatique de son environnement.

[Photo P.B. Peuple-Courrier]

Aide additionnelle de 550 070\$ à Armagh, comté de Bellechasse

Québec, le 3 septembre 1980 - Le ministère des Affaires municipales versera une aide financière additionnelle de 550 070\$, à la municipalité de Armagh, comté de Bellechasse, pour la réalisation de travaux d'aqueduc et d'égoûts. La subvention initiale de 4 017 060\$ a été majorée à 4 567 130\$ après réévaluation du projet. L'aide accordée représente 70.8% du coût des travaux admissibles au Programme d'aide à l'implantation des réseaux d'aqueduc (PAIRA) dans le cadre duquel elle fut accordée.

Le programme PAIRA est l'un des programmes de

subventions qui a été maintenu malgré l'entrée en vigueur de la réforme de la fiscalité municipale. Selon le ministre Tardif, "la réforme de la fiscalité, si elle vise à rendre les municipalités plus autonomes, ne dispense pas pour autant le Gouvernement du Québec de ses responsabilités face aux municipalités les plus petites qui ont souvent besoin d'une aide financière pour se doter d'équipements indispensables tels les aqueducs et les égoûts".

Le programme PAIRA a en effet pour objectif de doter les collectivités de moins de

5000 habitants et répondant à certaines normes de densité de la population de services d'aqueduc et d'égoûts. La contribution gouvernementale peut atteindre 75% du coût total du projet jugé admissible.

En date du 29 juillet 1980, une aide financière totale de 185 417 565\$ a été engagée par le ministère des Affaires municipales dans le cadre du programme PAIRA. Ce programme représente la contribution gouvernementale à la réalisation de 256 projets dont l'impact sur l'emploi est estimé à 64 852 semaines-hommes de travail.

La Chambre de Commerce et vous...

Les deux font la paire

A l'occasion de la reprise de ses activités d'automne, la Chambre de Commerce de Montmagny compte sur l'appui massif de la population afin que les manifestations prévues se soldent par un bon succès. Il est bien sur question de la campagne de recrutement annuelle et de la dégustation de bière, viandes fumées et fromages (Smorgasbord).

En effet, l'objectif 275 que l'on espère atteindre et même dépasser s'avère très réaliste compte tenu de l'importance de la population du territoire à savoir Montmagny et ses environs. Actuellement forte de quelques 235 membres la Chambre de Commerce, en augmentant son membership, serait en mesure d'offrir, à ses membres et à la population en général des services encore plus im-

portants. En outre, devenir membre de la Chambre serait faire preuve de solidarité envers un organisme. Travaillont au mieux être de la collectivité. La campagne de recrutement se déroulera de façon intensive du 26 au 4 octobre prochain.

Pour souligner le début de la campagne, vendredi le 26 septembre à 21:00 au Centre sportif "Le Bûcheron", la Chambre de Commerce de Montmagny invite ses membres et leurs conjoints ainsi que la population en général à participer à une dégustation de bière, viandes fumées et fromages. Outre de permettre des échanges intéressants cette activité constitue une source de financement permettant ainsi à la Chambre de poursuivre, voire d'intensifier sa présence et son

action dans le milieu. Plusieurs entreprises et commerces ont d'ailleurs collaboré à l'organisation du "Smorgasbord" en fournissant gratuitement du matériel nécessaire à sa réalisation.

C'est généreux commanditaires méritent des remerciements sincères pour l'appui.

Les cartes sont en vente auprès des administrateurs au coût de 10.00\$.

Pour plus d'informations, la population est invitée à communiquer avec le secrétariat au numéro 248-5646.

C'est donc une poignée livraison nous communiquerons les détails concernant le plan d'action. N'oublions par: La Chambre de Commerce c'est nous.

GRANDE VENTE de LIQUIDATION 80

chez



Du choix et des prix coupés pouvant défier la concurrence. Venez nous rencontrer. La direction sera sur place pour couper les prix. Chevrolet, Oldsmobile, Cadillac et des camions Chevrolet du plus petit au plus gros G.M.C. vous sont offerts.

**Dites-le à vous amis.
Notre équipe est sur place jusqu'à 21 heures et nous sommes décidés à faire le vide.**

VENEZ CONSTATER
VOUS-MEME

NOS PRIX COUPÉS



Maurice
Ancil
La Pocatière
856-3273

Claude Lizotte
La Pocatière
856-2621
Valmont
Lizotte
La Pocatière
856-3658

A St-Pamphile
pour l'automobile,
s'adresser à:
Lewis Roy
356-3350